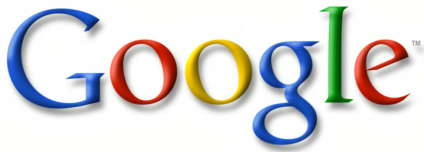
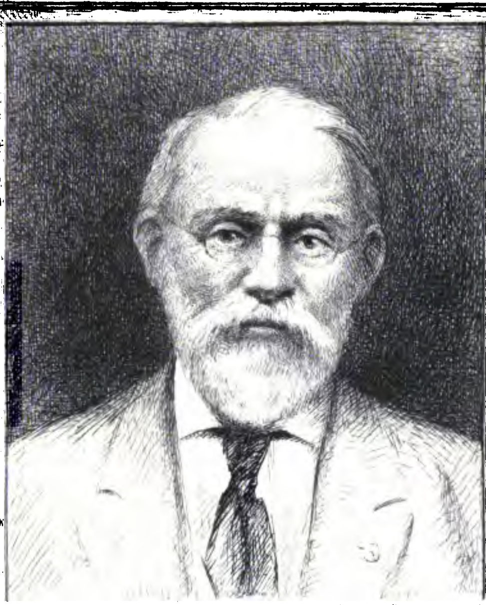




SOCIÉTÉ

NANTAISE

D'HORTICULTURE

Annales et résumé.

FONDÉE EN 1828.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1848.

DEUXIÈME SÉRIE.

N.° 1.er

NANTES,

IMPRIMERIE DE M.me V.e CAMILLE MELLINET.

1849.



SOCIÉTÉ

NANTAISE

D'HORTICULTURE.

INTRODUCTION.

Aux Sociétés correspondantes, à MM. les membres honoraires, correspondants et résidants.

La Société Nantaise d'Horticulture est une des plus anciennes instituées en France, peut-être aussi une des plus nombreuses.

Jusqu'à ce jour, l'association, qui a déjà fait faire tant de progrès, s'est tenue modestement à l'écart, ne correspondant qu'avec quelques Sociétés, ne publiant qu'une

petite brochure contenant les discours, les comptes-rendus et les procès-verbaux des distributions de prix qui ont lieu à ses expositions; elle a compris qu'avec les progrès qu'elles développent, les institutions doivent marcher vers l'amélioration la plus prompte : c'est par l'échange des communications des sociétés entre elles que la lumière arrivera plus vite; elle a donc senti le besoin de se mettre en rapport avec les nombreuses Sociétés d'agriculture et d'horticulture qui se sont successivement formées en France et à l'étranger.

La commission de rédaction a été chargée de réunir des matériaux, pour les joindre aux analyses des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires, afin de former pour l'année 1848, de l'ensemble des travaux, un volume qui puisse avoir assez d'intérêt pour être offert à ses membres, et en échange des bulletins des Sociétés correspondantes.

La Société, en vue de donner plus d'importance à ses publications, invite ses membres honoraires, correspondants et résidants, à y concourir par l'envoi de mémoires, de rapports, de communications sur leurs travaux particuliers, les observations, les résultats qu'ils ont pu constater, qui doivent porter quelques lumières sur la science horticole.

La Société Nantaise vient d'offrir récemment des diplômes de membres honoraires et correspondants à des personnes qu'elle était jalouse d'intéresser et d'attacher à ses travaux; elle sera heureuse d'ajouter à sa liste l'élite des hommes estimables qui, par leurs talents et leur zèle, rendent de si grands services au pays; elle fait donc un

appel aux hommes spéciaux qui travaillent avec ardeur aux progrès de l'horticulture.

La réalisation du projet de création de la Colonie horticole de l'Ouest de la France, aux portes de Nantes, que la Société a prise sous son patronage tout spécial, sera un nouveau lien entre elle et ses sœurs, un auxiliaire puissant pour l'avancement de la science horticole, en en répandant les connaissances ; la Société a l'espoir de voir cette fondation d'utilité et de bienfaisance, accueillie et soutenue par l'ensemble des Sociétés qui ont intérêt à son existence, et de la voir devenir en peu de temps un établissement national important avec l'appui du Gouvernement.

Ainsi, par l'association des hommes de bien, se fondent les institutions utiles, et les générations appelées à en profiter, par un hommage de reconnaissance qu'elles rendent toujours, réservent la plus douce récompense qui puisse être enviée.

CRÉATION

DE LA

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE

EN 1828.

BUREAU.

MM. Thomine, *Président.*
Hectot, *Vice-Président*
Le Cadre, *Secrétaire*
Ferrary, *Secrétaire-Adjoint.*
Labouchère, *Trésorier.*

Jury.

Membres du Jury.

MM. Courant.
Hectot.
L. Bedert.
J. Bonnemant.
J. Dubern.
F.[d] Favre.
Charles Mellinet.
Lemoyne.
Ursin.

Liste des membres fondateurs.

Mesdames :

V.[e] Barre-Petitpierre.
Busseuil.
Colas.
V.[or] de Cornullier.
De la Moricière.
De Rascas.
C. Vanssay de Vanssay.
Louise de Vanssay.
Edelin de la Praudière.
Dubern.
Jousset jeune.
Labouchère.
Levesque aîné.
V.[e] Mouton.
Robineau.
Roy, née Bonamy.
Segretier.
Soubzmain.
Hy. Toché.
Viot.
Walsh.

Messieurs :

B. Allard.
Auvray.
Babin.
Babin-Chevaye.
G. Barbier.
Bardon fils.
Auguste Barrat.
Bastard.
Baudin fils.
Baudry Duplessis.
L. Bodert.
Bernard des Essarts.
Bernède.
Berthault l'aîné.
Bernard.
Bidault fils.
F. Bignon.
P. Bonamy.
Y. Bonnemant.
F. Bonnemant fils.
Boisteaux.
L. Bonnetier.
L. Boudet.
Boubée.
Boucher-Villejossy.
Brager.
Brieugne.
Brossard.
Cardon père.
Cébert.
Chaillou.
Chevalier de Lauzières.
Cohu.
Colombier.
T. Coquebert.
A. Coquebert.
Coquebert aîné.
Cornau.
H. Courant.
Daly.
Dauphin.
David aîné.
De Becdelièvre.
De Corlieu.
Despinoy.
De Gay.
M. de Labrosse.
De Lagrange.
De Messey.
De Montessuy.
H. de Sesmaisons.
L.-F. de Tollenare.
L.-A. de Tollenare fils.
De Vassay.
De Villarsy.
Desvignes.
T. Dobrée.
Dubey.
Duboullay.
J. Dubern.
Dubuisson.
B. Dufou.
J. Dufou.
Dugué.
G. Dumoustier.
C. Dumoustier.
Dumoûtier.
Dupuis.
J.-M. Duval.
Edelin de la Praudière.
Mgr. de Guérines, évêque de [Nantes.
F. Favre.
L. Favre aîné.
Favre-Couvel.
Felloneau.
Fenwick.
Ferrary.
Fleury fils.
Forgeot.
L. Foucher.
Fouré.
Franchetcau aîné.
Gaillard aîné.
L. Giraud fils.
Goupilleau fils aîné.
Goupilleau fils jeune.
Gouté-Colas.
A. Goyau.
J. Guertin.
L. Guibert.
Guichard père.
Guichard fils.
Haranchipy aîné.
P. Haranchipy.
Hectot.
C. Herbelin.
J. Houdet fils.

Jalouzet.
Jolin-Dubois.
Jolin-Dubois fils.
Jousset aîné.
Jousset jeune.
A.-M. Labouchère.
Lafond père.
Lafond fils.
P. Lagarde.
La Jarriette.
J. Lalande.
La Tullaye.
Lauriol.
Law de Lauriston.
Leblaye.
Lebreton aîné.
Le Boux.
Le Cadre.
Lelong.
Lemoyne.
L'Epertière.
Lepot.
Le Quen.
Le Sant père.
L. Levesque aîné.
Litou aîné.
Magnier de Maisonneuve.
Mallart.
Marie Brochet.
Marion aîné.
Marion de Beaulieu.
Camille Mellinet.
Ch. Mellinet.
Mérot-Dubarré fils.
Méry fils.
P. Mesnard.
Michel.
Michel de Tharon.
Mosneron-Dupin fils.
Mosneron Saint-Preux.
Mornay.
Mouton.
Musseau.
Noisette.
Nuaud.
Ogereau père.
Ogereau fils.
Pesneau.
L. Petit.
Petit-Jean aîné.
F. Petitpierre.
Pierson.
F. Poulet.
Poupard.
P. Pradal.
Reignier, d'Angers.
Rissel père.
Rissel fils.
Robert.
H. Rossel.
C. Rossel.
Roumain-Duplessis.
Jules Salentin.
Sarrazin.
Scheighauser.
Segrettier.
A. Siffait.
Silguy.
A. Simon.
Société Académique.
Soubzmain.
M. Thébaud aîné.
J. Thébaud.
Thomine.
Tobin.
H. Toché jeune.
Touzeau.
Trottier.
Turpin.
Ursin.
Vallet.
G. Vardon.
Verger.
J. Vidie père.
Vigneron de la Jousselandière père.
P. Vince.
Walsh.
Wilkins.
Wilson.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE

ORGANISATION ACTUELLE.

BUREAU.

MM. LE SANT ✻, *Président.*
DUCOUDRAY-BOURGAULT, *Vice-Président.*
Jules de LIRON D'AIROLES, *Secrétaire.*
DUBOSCQ aîné, *Secrétaire-Adjoint.*
PRADAL, *Trésorier.*

Jury.

Président.

M. le docteur DELAMARE.

Secrétaire.

M. l'abbé DELALANDE.

Membres du Jury.

MM. CAILLIAUD aîné.
Le docteur ECORCHARD.
FRANCHETEAU. ✻
HUET-DAGUZON.
HUBERT.
LEFIÈVRE père.
MELLINET (Charles).
MOUNIOT.
NOISETTE père.
NOISETTE fils.
VIGNERON DE LA JOUSSELANDIÈRE.
VIAUD.

Comité de la Bibliothèque.

MM. Brindejonc, Delalande, le docteur Le Marchand.

Comité de Rédaction.

MM. l'abbé Delalande, Breidenbach, de la Thébaudière, Dugué-Brieugne.

Comité de surveillance du Jardin.

MM. Vigneron de la Jousselandière, Hubert, Mouniot.

MEMBRES HONORAIRES

PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

M.me la maréchale de Reggio, à Paris.
De Saint-Aldegonde, à Lille.
Vergnaud-Romagnesy, à Paris.
L'abbé Nogent, curé à Aubigni.
Armange, capitaine au long-cours du port de Nantes.
Maugras, *id.* *id.*
Letorzec, *id.* *id.*
Béraud, *id.* *id.*
Pelletier, *id.* *id.*
Karcher, née Scowerldt.
Chatennemann.
M.me Trézel, à Paris.
Le lieutenant-général Trézel, ancien ministre de la guerre, à Paris.
Allou (Mgr.), évêque de Meaux.
Héricart de Thury, président de la Société centrale d'Horticulture, à Paris.

L'abbé Berlèse, vice-président de la Société centrale d'Horticulture, à Paris.

Chéreau, président de la Société nationale de Paris.

De Murat, président de la Société centrale d'Horticulture de l'Auvergne.

Lecoq, vice-président de la Société centrale d'Horticulture de l'Auvergne.

Ménoux, conseiller à la Cour d'appel, président de la Société d'Horticulture, à Lyon.

Le chevalier Heyendérêix, sénateur belge, président de la Société d'Agriculture et de Botanique, de Gand.

J. de Jonghe, botanographe à Bruxelles.

Du Méril, président de la Société d'Horticulture de Caen.

De Bonnechose, secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Caen.

Porcher, conseiller à la Cour d'appel, président de la Société d'Horticulture d'Orléans.

Tourret, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, à Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS

PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

Lalonde, propriétaire à Honfleur.

Bautret.

Dupetit-Bois (Ed.)

Leprieur, naturaliste.

Le général de Caugé, à Angers.

Bessart-Duparc, naturaliste à Angers.

De Rouvroy (Albert), à Lille.

Reynier, ancien sous-préfet.
De Schonen, à Paris.
Coquereau, botanographe à Angers.
Durant (Charles), littérateur à Paris.
Fischer, directeur du Jardin des Plantes à S.t-Pétersbourg.
Bellemain, propriétaire à Sablé (Sarthe.)
Phelippe-Beaulieux, propriétaire à Paris.
Verge, propriétaire à Vannes.
De S.t-Innocent, botanographe à Autun.
Bailly de Merlieux, secrétaire général de la Société centrale de France à Paris.
Poiteau, botanographe à Paris.
Morel (Charles), secrétaire général de la Société nationale à Paris.
Méline, jardinier en chef du Jardin botanique à Dijon.
Neumann, jardinier en chef au Jardin des Plantes de Paris.
Vilermoz, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Lyon.
Van-Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).
D'Hillerin (Charles), propriétaire au château de Boistisaudeau (Vendée).
Rampal, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS.

Aignan (M.me de Saint), propriétaire.
Allard, docteur-médecin.
Anthus (A.), propriétaire.
Anthus (Charles), propriétaire.

Arnous (Henri), propriétaire.
Aubron fils.
Audap, avocat.
Audrain, pharmacien.
Auger de la Suze, receveur des contributions directes.
Babin-Chevaye fils.
Babonneau (Alexandre).
Babonneau, greffier.
Bacqua, docteur-médecin.
Bahuaud, négociant.
Bailblé, propriétaire.
Barbier, négociant.
Barbier, capitaine au long-cours.
Barbin, pharmacien.
Bardot, négociant.
Barjolle, négociant.
Barrat (Auguste).
Barré, négociant.
Barreau, grenetier-fleuriste.
Barthélemy, docteur-médecin.
Barthélemy, négociant.
Baudry-Duplessis, propriétaire.
Baugé, agent d'affaires.
Bayon ✠, propriétaire.
Beaunez (M.lle), fabricant.
Belleville (de), propriétaire.
Benoist, docteur-médecin.
Bériteau, propriétaire.
Bernard (M.lle), propriétaire.
Bernard, propriétaire.

Bernard ✻, chef de bataillon en retraite.
Berthelot, ancien greffier.
Berthelot, négociant.
Bertin, pharmacien.
Bertin, conservateur des hypothèques.
Bertin, négociant.
Berthou (de), propriétaire.
Berthou, capitaine au long-cours.
Bertrand, propriétaire.
Bertrand-Fourmant, négociant.
Bertrand-Geslin, propriétaire.
Bideau fils.
Bignon O. ✻, propriétaire.
Blanchard, fabricant.
Blanchet, négociant.
Bodineau.
Boisselot, propriétaire.
Boisselot, rentier.
Boissier, pharmacien.
Boissière, agent d'affaires.
Boisteaux, propriétaire.
Bonamy, négociant.
Bonnefin, négociant.
Bonnemant fils.
Bonraisin, négociant.
Boucher, négociant.
Bourgette, propriétaire.
Boutin (Prosper).
Boyer, négociant.
Braheix, négociant.

Bray de la Valette.
Brehier, négociant.
Breidenback, avocat.
Brenugat, propriétaire.
Briand aîné, négociant.
Briand jeune, voilier.
Briand, propriétaire.
Briand (Alphonse), négociant.
Briand aîné (M.me).
Briaudeau.
Brindejonc, avoué.
Brossard, ancien notaire.
Broude, négociant.
Brunellière, horticulteur.
Bruyère fils, négociant.
Bureau, employé à la Préfecture.
Bureau, négociant.
Burot, propriétaire.
Cailliaud aîné, propriétaire.
Cailliaud (Frédéric) ✻, conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle.
Cartin, chef de bureau à la Préfecture.
Cassard, négociant.
Céran (de Saint-), propriétaire.
Chagneau, architecte.
Chaigneau, propriétaire.
Chalopin (l'abbé de), chanoine.
Chanterelle, négociant.
Charrier, propriétaire.
Charrier (Marcelin), propriétaire.

Charuau.
Chaumouillé, propriétaire.
Chauveau, officier en retraite.
Chauveau, négociant.
Chauveau-Pellerin, ex-capitaine au long-cours.
Chauvel, négociant.
Chauvin (François).
Chéguillaume (Thomas), propriétaire.
Chéguillaume (A.), propriétaire.
Chéguillaume (L.-M.), propriétaire.
Chenantais, architecte.
Chenantais, notaire.
Chevalier.
Chollet aîné, avocat.
Clémansin-Dumaine.
Clémanson-Desbois.
Cochinal, employé des contributions directes.
Coignard fils.
Coignard (J.-F.)
Cointri, négociant.
Coispel, propriétaire.
Colliard, propriétaire.
Collin, propriétaire.
Collinet (Mme.)
Collinet, courtier.
Colombier.
Combles (de) (Hippolyte), propriétaire.
Commequiers (de) (Charles), propriétaire.
Constantin, négociant.
Cormerais, négociant.

Cornulier (de) (Mme).

Coste-Simon.

Cottineau.

Couprie, ancien avoué.

Couprie, docteur-médecin.

Crouan.

Crugeon, propriétaire.

Cuissart (Pître), négociant.

Damourette, avocat.

Damourette, négociant.

Danet, pharmacien.

Danton, propriétaire.

David, propriétaire.

Deffès jeune, propriétaire.

Déhon, chef d'escadron d'état-major.

Delabrosse (Auguste), propriétaire.

Delabrosse (Alphonse), négociant.

Delabrosse ✱, propriétaire.

Delalande (l'abbé), professeur.

Delamare, docteur-médecin.

Delapalme, propriétaire.

Delarralde ✱, commissaire central.

Deloze, propriétaire.

Delmas, propriétaire.

Demangeat (Henri), propriétaire.

Demars, négociant.

Demion, propriétaire.

Deniaud, propriétaire.

Dennis, négociant.

Denis, courtier.

Derostaing-Derivas, docteur-médecin.
Dodières (Robert Poullain des), maire de Sautron.
Desenches ✱, propriétaire.
Deshays, propriétaire.
Desplanchettes.
Desprauderies (Olivier), propriétaire.
Desvarneau.
Dezaunay, négociant.
Diffon, propriétaire.
Dobrée (M.me veuve).
Domec, négociant.
Doré-Graslin, propriétaire.
Doré-Graslin (Em.), propriétaire.
Dortel, négociant.
Douaud fils, marchand de bois.
Doumerc, négociant.
Dubern (M.me).
Dubigeon, avocat.
Dubois, pharmacien.
Dubois (Pttre), négociant.
Dubois, négociant.
Duboscq aîné, géomètre.
Duchesne, pharmacien.
Duchesne.
Duchesne, propriétaire.
Ducoudray aîné, propriétaire.
Ducoudray-Bourgault fils.
Dufort (A.), propriétaire.
Dufou, consul de Brême.
Dugué-Brieugne, propriétaire.

Duparc, propriétaire.
Duparc fils, propriétaire.
Dupuis, négociant.
Dupuis, négociant.
Durand-Dubois, négociant.
Durassier (Mme veuve).
Durostu (Levêque), propriétaire.
Durupé, propriétaire.
Duval, fabricant.
Duverger (Mme).
Écorchard, docteur-médecin.
Edelin de la Praudière, propriétaire.
Etienne, négociant.
Fabriès, propriétaire.
Faucheur (Henri), architecte.
Favre-Couvel ✱, conseiller de préfecture, secrétaire-gén.
Favre (Ferdinand) O. ✱, représentant du peuple.
Favreau, avoué, représentant du peuple.
Ferrand, négociant.
Feydeau, propriétaire.
Figat, négociant.
Fleury (A.).
Fleury fils.
Forest (Vincent), imprimeur.
Forge (Casimir), mercier.
Forgeot, propriétaire.
Foucher (L.), négociant.
Foulon, négociant.
Fouré ✱, docteur-médecin.
Francheteau. ✱

Fraisse-Beutier, négociant.
Fruchard (Jules), négociant.
Gaillard, propriétaire.
Garnier jeune, négociant.
Garnier, négociant.
Garnier-Joubert, négociant.
Garreau, propriétaire.
Gaudin, docteur-médecin.
Gaultier ✱, propriétaire.
Gautret, avocat.
Gautret, propriétaire.
Gauville (de), propriétaire.
Gay (de) O. ✱, propriétaire.
Gély, docteur-médecin.
Gendron, négociant.
Genevois, négociant.
Geoffroy O. ✱, lieutenant-colonel en retraite.
Gerbier, négociant.
Gicquel (Henri), négociant.
Gicquiau, avoué.
Girard, directeur de l'enregistrement.
Godet.
Godillon, propriétaire.
Goüin, capitaine au long-cours.
Goullain, négociant, consul belge.
Gourhan, employé à la Mairie.
Gouté (J.-J.), négociant.
Goyon (de), employé des douanes.
Goyon (Benjamin de), officier en retraite.
Grandmaison, employé à la Préfecture.

Granjo, grènetier.
Grandville (de), représentant du peuple.
Graux, propriétaire.
Grenet (Charles), négociant.
Grignon-Dumoulin, négociant.
Guéraud (Léon), libraire.
Guérin-Doudet, négociant.
Guérin-Dugué, négociant.
Guichard fils.
Guillemet jeune.
Guillemot, commissaire-priseur.
Gustin (Paul), cloutier.
Guyard, pharmacien.
Guyomard, propriétaire.
Haas, négociant.
Haranchipy aîné.
Haranchipy (Pître), négociant.
Hectot-Delaunay (Mme veuve).
Hérault, imprimeur.
Herbelin, propriétaire,
Herbelin (Mme).
Hercé (M.gr de) O. *, évêque de Nantes.
Hervouet, juge de paix.
Hervouet (Mme).
Heurtaux (L.-A.), avocat.
Hochard, propriétaire.
Houdet (J.), négociant.
Hubert, propriétaire.
Huet-Daguzon, propriétaire.
Jalabert, propriétaire.

Jamont, propriétaire.
Jollet (Paul), constructeur.
Joüon, notaire.
Jousset, ancien notaire.
Laënnec, avocat.
Lafargue fils, négociant.
Lafargue-Desmangles, négociant.
Lafont, médecin.
Lafont père ✱, propriétaire.
La Gournerie (Henri de), capitaine d'état-major.
Lagrange ✱, directeur des contributions directes.
Lahaye, négociant.
Lajarriette (de) ✱, percepteur.
Lamare, greffier.
Landeau (M.me veuve).
Lartigue.
La Thébeaudière, avocat.
Latouche, chef de bureau à la Préfecture.
Latour-du-Pin (de).
Laurent fils, maître de poste.
Lauriol, négociant.
Law de Lauriston (M.me veuve).
Lebidois père, propriétaire.
Leblanc, négociant.
Leblaye, ex-receveur principal de l'octroi.
Lebon, propriétaire.
Leborgne, négociant.
Leboterf, avoué.
Lebreton, propriétaire.
Lebreton-Breil, négociant.

Lecoq, négociant. 1f
Lefaucheux. 1f
Lefièvre père, horticulteur. 1f
Lefièvre fils, ~~horticulteur~~. 1f
Lefranc ✻, capitaine d'~~artillerie en retraite~~. . . 1f
Lefranc, ~~commis négociant~~. 1f
Legall, professeur au Lycée. 1f
Legrand, commis négociant. 1f
Lejeune, négociant. 1f
Lemaître, négociant. 1f
Lemarchand, docteur-médecin. 1f
Lepertière, négociant. 1f
Leprevost-Bourgerel, greffier. 1f
Lequerré, docteur-médecin. 1f
Leray, herboriste. 1f
Leroux, propriétaire. 1f
Leroux-Batard, négociant. 1f
Le Sant ✻, propriétaire. 1f
Le Sant fils, pharmacien. 1f
Le Sant (Charles). 1f
Letourneur (Alexandre), propriétaire. . . 1f
Leydicg, propriétaire. 1f
L'hotellier, architecte. 1f
Liégeard, propriétaire. 1f
Liron d'Airoles (Jules de). 1f
Litoux, propriétaire. 1f
Mabon, négociant. 1f
Maguéro, pharmacien. 1f
Maisonneuve, propriétaire. 1f
Manjot. 1f

Marchais.
Marchand, voilier.
Margot père.
Marion aîné ✱, vice-président du tribunal civil.
Marion (Calixte), juge au tribunal civil.
Marion de Beaulieu, O. ✱, général de brigade.
Mariotte, avocat.
Mars-Taupier (M.me).
Martineau, propriétaire.
Mathieu, serrurier.
Mattat, négociant.
Mellinet (Charles), propriétaire.
Mellinet (Camille) (M.me veuve).
Ménager-Furcy.
Mesnil, fondeur.
Mercier, pharmacien.
Mérot du Barré aîné.
Mérot du Barré jeune.
Méry jeune, négociant.
Métayer, négociant.
Métois (Pître), propriétaire.
Metzinger, huissier.
Minard, propriétaire.
Moisan, pharmacien.
Monteix, propriétaire.
Moret (F.), propriétaire.
Mortier, architecte.
Mouniot, coutelier.
Nau, architecte.
Naudin, négociant.

Nerrière, horticulteur.

Neveu-Derotrie, inspecteur d'agriculture de la Loire-Inférieure.

Nogues, négociant.

Noisette père, horticulteur.

Noisette fils, horticulteur.

Ogereau, négociant.

O'Poix, négociant.

Orillard, propriétaire.

Pabst, négociant.

Palois (M.lle), propriétaire.

Paquier-Forestier (M.me).

Peigné, propriétaire à Saint-Sébastien.

Pellerin, docteur-médecin.

Pelloutier, négociant.

Perrault, pharmacien.

Perrier, propriétaire.

Perthuis (J.), négociant.

Petit (Louis), propriétaire.

Petitpierre, maire à Saint-Sébastien.

Philippe, propriétaire.

Picot père, propriétaire.

Pichery, pharmacien.

Pieau (M.me).

Piennes (de), propriétaire.

Pion, docteur-médecin.

Poitou père, négociant.

Poitou fils, négociant.

Ponge, négociant.

Pottin (M.me).

Poupart, propriétaire.
Pradal (Emile), chirurgien-dentiste.
Prevel, propriétaire.
Puybaraud, propriétaire.
Quéneau, négociant.
Ragueneau, propriétaire.
Rame, bijoutier.
Reliquet, négociant.
Renaud, propriétaire.
Rialland.
Richard (Antoine), négociant.
Richard, docteur-médecin.
Robert fils.
Robert-Boucher, propriétaire.
Robin-Métairie, employé à la marine.
Rolland (M.me).
Rolland, propriétaire.
Rondenet, négociant.
Rongère.
Rougier-Laganne, négociant.
Rouillard, docteur-médecin.
Rouxeau aîné, propriétaire.
Rouxel, négociant.
Saillant, pharmacien.
Saint-Quantin (Léonide), négociant.
Sarradin, parfumeur.
Sarrebourse d'Audeville (Charles).
Sauvaget, architecte.
Say, négociant.
Seheult, architecte.

Schweighauser, propriétaire.
Sesmaisons (Olivier de), représentant du peuple.
Sicard.
Siffait, propriétaire.
Siffait (Oswald), propriétaire.
Silly (de), propriétaire.
Simon (C.-G.), négociant.
Simon (Émile), avoué.
Suzer, négociant.
Talbot, professeur au Lycée.
Tardiveau, propriétaire.
Tarin, propriétaire.
Tarreau (le général).
Taulois, fabricant de filets.
Tertrin, propriétaire.
Testé, artiste.
Tessier, négociant.
Thébaud, négociant.
Thébaud (Hippolyte), négociant.
Thibault (Eugène), docteur-médecin.
Thibault (Henri), fabricant.
Thomas père, ancien notaire.
Thomas (Louis), propriétaire.
Toché (Henri), négociant.
Toché (Émile), négociant.
Tollenare (de) (L.-F.), propriétaire.
Toyon, négociant.
Trémant, notaire.
Trotreau, architecte.
Trottier fils, négociant.

Trubert, propriétaire.
Turpin (Étienne), négociant.
Ursin, propriétaire.
Vallet (M.me).
Vallet *, négociant.
Vanderluys.
Verrier-Naud, négociant.
Viaud, jardinier en chef au Jardin des Plantes de Nantes.
Viaud, négociant.
Viaud (Louis), propriétaire.
Vigneron de la Jousselandière.
Vincent, négociant.
Vincent, tanneur.
Yvernageau, propriétaire.

Listes des Sociétés correspondantes.

La Société centrale d'Horticulture de France.
La Société centrale d'Agriculture de Paris.
La Société nationale d'Horticulture de Paris.
La Société d'Horticulture du Nord, à Lille.
La Société d'Horticulture de la Gironde, Bordeaux.
La Société d'Horticulture d'Orléans.
La Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Le Cercle général d'Horticulture pratique de la Seine-Inférieure, à Rouen.
La Société d'Horticulture de Valogne.
La Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône.

La Société d'Horticulture du Rhône, à Lyon.
La Société d'Horticulture de Caen.
La Société d'Horticulture de l'Auvergne, à Clermont.
La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à Versailles.
La Société d'Horticulture de Marseilles.
La Société d'Agriculture et de Botanique de Gand (Belgique).

Nous ajouterons, avec plaisir, à cette liste, les noms des Sociétés auxquelles nous avons offert l'échange de relations, qui voudront bien nous répondre favorablement.

Ouvrages et journaux périodiques auxquels la Société est abonnée.

La Revue horticole, Dusacq, éditeur, rue Jacob, 26, à Paris.

Le Journal d'Agriculture pratique et de Jardinage, même éditeur.

L'Instructeur jardinier, Victor Paquet, éditeur-rédacteur, rue Rousselet-Saint-Germain, à Paris, 11.

La Flore des Serres et des Jardins de l'Europe, L. Van-Houlte, horticulteur, éditeur, à Gand.

Les Annales de Flore et Pomone, Cousin, éditeur à Paris.

Le Journal d'Horticulture pratique, Guide des Amateurs et Jardiniers, Deprez-Parent, éditeur, à Bruxelles, rue de la Violette, 13.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE

Extrait du registre des délibérations.

Séance du 2 *janvier* 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

M. Le Sant donne lecture d'une lettre qu'il vient d'écrire à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, pour lui faire connaître l'emploi de l'allocation du Gouvernement à la Société, pour l'année 1847.

M. le président donne également connaissance d'une lettre de M. Hubert, membre de la commission du jardin d'expérience, par laquelle il engage la Société à demander à M. le duc Decaze, grand référendaire de la Chambre des Pairs, des plantes et arbustes provenant des pépinières du Luxembourg, pour le jardin de la Société. Une liste de plantes et arbustes est jointe à cette lettre; M. Ducoudray-Bourgault ajoute quelques noms à ceux donnés par M. Hubert.

Il est décidé que la demande sera faite.

M. Delamare, président du jury, occupe la Société de la proposition d'une exposition du printemps pour les camellias. Le président demande aussi une exposition d'automne pour les fruits et légumes. La discussion est ajournée.

Propositions d'élection de nouveaux membres :

M. le lieutenant-général Trézel, présenté comme membre honoraire, est admis par acclamations.

M. Chagneau, architecte, est présenté comme membre résidant par MM. Robert-Boucher et Boyer.

Le président nomme une commission chargée de s'occuper d'une question de finances. Elle se composera de MM. Le Sant, Ducoudray-Bourgault et Vallet.

Rapport de la commission chargée de rendre compte de la culture des pommes de terre de M. Cailliaud aîné, en 1847.

Messieurs,

Votre commission vient vous rendre compte de ses deux visites chez M. Cailliaud aîné.

Le 25 septembre dernier, nous examinâmes avec beaucoup de soin sa culture de pommes de terre, et principalement ses semis; partout nous n'eûmes qu'à enregistrer les soins donnés à cette plante, l'ordre avec lequel tout était étiqueté; un registre particulier met à même cet horticulteur de répondre à tous les renseignements qu'on peut lui demander.

Trois semis avaient été faits : l'un, le 1.er avril, dont trois cents plants furent replantés le 18 juin, et les autres laissés sur place.

Le second, le 10 mai, de la graine donnée par la Société

d'Horticulture, et qui produisit cent pieds replantés plus tard.

Enfin, le troisième, le 24 mai, dont le produit a été nul.

La méthode employée pour ces semis consistait simplement à faire des rayons peu profonds, dans lesquels on a placé la graine, en la recouvrant d'une très-légère couche de terreau.

Cette récolte n'étant point encore à maturité, nous fûmes forcés de remettre à une autre fois pour voir les produits. Mais M. Cailliaud ne voulut pas nous laisser partir sans nous faire voir son essai sur la plantation des pommes de terre, les unes mises entières, les autres par morceaux, toutes également chaulées; il espérait que le produit des pommes de terre entières aurait été plus considérable; mais, après en avoir arraché deux pieds de chaque, nous reconnûmes qu'il était le même, seulement les pommes de terre entières, ayant encore des yeux non développés, pouvaient être replantées, tandis que, dans les morceaux, tous les yeux étaient sortis, et toutes étaient dans un état parfait de conservation, ce qui était dû au chaulage; lors de l'arrachement total, le produit a été semblable, ce qui porte à croire qu'il est indifférent de mettre les pommes de terre entières ou de les couper en morceaux.

Le 14 octobre, votre commission se rendit de nouveau chez cet horticulteur, afin de procéder à l'arrachement de ses semis, qui ont donné, tant en nombre qu'en grosseur, un produit beaucoup plus considérable qu'on ne pouvait s'y attendre, puisqu'il a été de *dix-huit décalitres six litres*; il s'y trouvait des tubercules attaqués de la maladie.

Quatre variétés différentes furent reconnues :

1.° Une pomme de terre jaune, ronde et très-productive ; un pied ayant donné deux litres de beaux tubercules.

2.° Une rose claire, aussi productive que la précédente.

3.° Une jaune, plate, d'un produit ordinaire.

4.° Une rose foncée, à grosse tige.

Ce ne sera que l'année prochaine, lorsque les tubercules auront atteint tout leur développement, qu'on pourra reconnaître s'il s'y trouve des variétés nouvelles et les classer.

Avant de terminer, nous ne pouvons nous empêcher, Messieurs, de dire deux mots des belles carottes toupies obtenues par M. Cailliaud : elles étaient remarquables par leur développement, ce qu'il attribue à l'emploi du purin comme engrais ; des maïs d'une grande beauté ont aussi attiré notre attention, ils pouvaient avoir de 2 mètres 50 à 3 mètres d'élévation.

E. PRADAL, A. BARREAU, F.-F. DELAMARE, LEFIÈVRE aîné, DE COMBLES.

A.^d Vte DE LA JOUSSELANDIÈRE, *rapporteur*.

PROGRAMME

DES CONCOURS OUVERTS POUR L'ANNÉE 1848

DONT LES PRIX SERONT DÉCERNÉS

A LA SÉANCE SOLENNELLE DE FIN D'ANNÉE.

La Société, toujours heureuse de travailler aux progrès de l'horticulture et d'encourager les horticulteurs commerçants, propose, pour cette année, les concours suivants :

1.er Concours, à la plus belle culture, en tous genres. — Un prix unique.

2.e Concours, à la plus belle pépinière d'arbres fruitiers. — Un 1.er et un 2.e prix ; et mention honorable.

3.e Concours, à la création de nouvelles pépinières, dans la banlieue de Nantes. — Prix unique de 100 fr.

4.e Concours, à la plus belle collection d'arbres verts résineux de pleine terre et nouvellement introduits. — Prix unique.

5.e Concours, tailles des arbres fruitiers. — 1.er et 2.e prix; et mention honorable.

6.e Concours, à la plus belle culture maraîchère; des prix seront décernés à tous les jardiniers qui se seront rendus dignes de distinctions par leurs travaux.

7.e Concours, à l'augmentation, à l'amélioration des établissements désignés. — 1.er et 2.e prix; et mention honorable.

8.e Concours, à la plus belle culture de plantes de serres, semis ou multiplication. — Prix unique.

9.e Concours, aux horticulteurs qui auront fait le plus de sacrifices pour introduire des plantes nouvelles dans la contrée. — 1.er, 2.e, 3.e prix; et mention honorable.

10.e Concours, bonne tenue des plantes et progrès dans l'étiquetage. — 1.er et 2.e prix; et mention honorable.

11.e Concours, à l'horticulteur qui aura le mieux approvisionné les marchés aux fleurs pendant l'année. — 1.er et 2.e prix; et mention honorable.

12.e Concours, à l'obtention de nouvelles variétés en tous genres. — 1.er et 2.e prix; et mention honorable.

Le secrétaire du jury, L'abbé DELALANDE.

Le président du jury, DELAMARE.

Le secrétaire, DEROSTAING-DERIVAS.

Le président, LE SANT.

Extraits du registre des délibérations.

Séance du 16 janvier 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Admission de membres résidants :

M. Chagneau, architecte à Nantes, présenté dans la séance précédente, est admis comme membre résidant, à l'unanimité.

Présentation nouvelle.

M. Charles Gresset, négociant, rue Blaise, 3, à Nantes, est présenté comme membre résidant, par MM. Menet et Duboscq.

Le président propose à l'assemblée de nommer une commission chargée de rédiger un programme des prix et encouragements à donner à la culture des légumes et des fruits, portion si importante de l'alimentation des villes.

M. Le Sant fait observer que le Ministre n'accorde une subvention à la Société, qu'à la condition expresse qu'elle sera employée à encourager la culture maraîchère et fruitière.

M. le président pense qu'un prix devra être réservé pour l'établissement de nouveaux et grands vergers, dans un rayon rapproché de Nantes; la proposition de M. Le Sant est adoptée, une commission sera nommée pour s'occuper de la rédaction du programme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance extraordinaire du 30 *janvier* 1848.

La séance est entièrement occupée par la révision du règlement qui a été soumis à une commission.

A cause de l'heure avancée, la suite de la discussion est renvoyée au 5 février.

Séance extraordinaire du 5 février 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Admission de nouveaux membres :

M. Charles Gresset, présenté dans l'avant-dernière séance, est admis à l'unanimité comme membre résidant.

Présentations :

M. Letourneur, propriétaire, est présenté comme membre résidant, par MM. Le Sant et Cailliaud aîné.

M. Desplanchettes, propriétaire, est présenté comme membre résidant, par MM. Delamare et Duboscq.

M. Delamare, président du jury, annonce à la Société la nomination de M. Delalande, comme secrétaire du jury.

M. de la Jousselandière a la parole pour la lecture d'un rapport de la commission sur la culture des pommes de terre et les semis de graines envoyées par le Ministre.

M. de la Jousselandière lit ensuite une note sur la culture des pommes de terre, par M. Cailliaud aîné, sur des semis exécutés avec un soin tout particulier.

Le rapport de M. Vigneron de la Jousselandière sera imprimé et communiqué à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Le reste de la séance est occupé par la suite de la discussion du règlement, qui est adopté par article et dans son ensemble.

La séance est levée.

Rapport de la commission nommée par la Société d'Horticulture Nantaise, pour suivre les résultats des semeurs de graines de pommes de terre envoyées par le Ministre de l'agriculture dans le mois de mai 1847. — M. VIGNERON, rapporteur.

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte des résultats obtenus par nos collègues, dans leurs semis de la graine de pommes de terre, qui vous ont été envoyées par M. le Ministre de l'agriculture, en mai 1847.

Quatre de nos membres avaient été spécialement chargés de les cultiver et d'en rendre compte à la Société; nous venons donc vous faire connaître leurs expériences, qui ont été faites sitôt la réception, par conséquent, à la même époque, mais dans quatre localités différentes.

Le premier de ces Messieurs sema sur une couche chaude, et vit ses plants naître avec promptitude et en grand nombre.

Le 2.e, près d'un mur, à l'exposition du midi, en rayons peu profonds, et recouvrit d'une très-légère couche de terreau.

Le 3.e, après avoir semé à la surface d'une terre bien ameublie, recouvrit les graines d'une très-légère couche de terreau et de râpe, destinée à faciliter l'accroissement du plan.

Le 4.e n'employa aucune précaution.

La plantation des plants eut lieu cinq ou six semaines plus tard, dans une terre bien ameublie et fumée, puis on les butta ou rechaussa, un mois après, afin de donner plus de nourriture aux tiges, dont quelques-unes ont atteint un grand développement; plusieurs arrosements ont été donnés, nécessités par la sécheresse de l'année.

Les résultats ont été à peu près les mêmes, en général des tubercules petits et nombreux; quelques pieds en ont donné jusqu'à trente et quelques; on ne peut attribuer leur peu de grosseur qu'à l'époque tardive à laquelle nous est parvenue la graine, 9 mai; car un de nos membres, qui s'occupe particulièrement de cette culture, ayant semé dès le premier avril des graines qu'il s'était procurées d'ailleurs, a obtenu des tubercules aussi gros que ceux venus par la plantation ordinaire: un seul pied lui a donné deux litres d'une belle pomme de terre jaune.

Dans les pommes de terre recueillies des graines qui ont été envoyées, on a remarqué quatre variétés, une jaune ronde; une jaune plate; une rose claire et une rose foncée.

Par les semis nous espérions obtenir des tubercules qui seraient exempts de la maladie; mais nous avons été trompés dans notre attente, puisque ces produits ont été attaqués; à quoi doit-on l'attribuer? Est-ce à la graine, qui elle-même en contenait le germe, ou bien est-ce dans le sol qu'elle a été contractée? Question que nous ne pouvons résoudre, ne connaissant pas la provenance de la graine.

Nous avons remarqué, Messieurs, que toutes les pommes de terre connues sous les noms de précoces ou hâtives, qui

mûrissent et se récoltent avant la fin de septembre, n'ont, jusqu'à ce jour, presque pas été attaquées de la maladie, comme nous avons déjà eu l'honneur de vous le faire observer le 30 mai dernier, tandis que toutes les espèces récoltées après cette époque en ont été gravement atteintes, et que tous les ans nous avons vu la maladie se montrer avec le plus d'intensité à l'époque à laquelle les champignons sortent en plus grande abondance de terre dans notre département, au commencement d'octobre; ce qui ne nous porte cependant pas à croire que ce soit un champignon qui y prenne naissance, mais que c'est l'époque où les gaz contenus dans le sol fournissent à cette maladie tous ses éléments de développement; aussi engageons-nous à planter de préférence des pommes de terre précoces.

Nantes, le 28 janvier 1848.

Le rapport est signé :

E. Pradal, Lefièvre (aîné), Delamare, Decombles, A. Barreau.

Ad. Vte de la Jousselandière, rapporteur.

Extrait du registre des délibérations.

Séance ordinaire du 12 février 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Admission de nouveaux membres :

MM. Letourneur et Desplanchettes, présentés dans la

dernière réunion, sont admis à l'unanimité comme membres résidants.

Présentation :

M. Verge, propriétaire à Vannes, est présenté par MM. Le Sant et Ducoudray-Bourgault comme membre correspondant.

Le président dépose sur le bureau une collection de graines offertes à la Société par M. Galbaud-Dufort.

MM. Ducoudray-Bourgault et Delamare, vice-présidents, sont chargés de faire le classement de ces graines, afin qu'elles puissent être distribuées aux membres de la Société.

Des remercîments seront adressés à M. Galbaud-Dufort.

Le président donne lecture du programme de l'exposition des camellias et de celle de la Pentecôte.



PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION DE CAMELLIAS,

POUR L'ANNÉE 1848.

1.° Une exposition de camellias aura lieu à Nantes, dans le courant du mois de mars, sous les auspices de la *Société Nantaise d'Horticulture*.

2.° Cette exposition se tiendra dans la salle de la Bourse, depuis le dimanche 17 mars, jusqu'au mardi 21 du même mois.

Elle sera publique, le dimanche, de 10 à 4 heures ; le lundi et le mardi, de 8 à 2 heures.

3.° MM. les amateurs et MM. les jardiniers du département de la Loire-Inférieure sont invités à prendre part à cette exposition.

4.° Ceux qui voudront bien répondre à cette invitation de-

vront, quatre jours au moins avant l'ouverture de l'exposition, en informer le président du jury, en lui faisant connaître le nombre de sujets qu'ils comptent exposer.

Les plantes seront placées dans la salle, d'après l'ordre d'inscription des exposants.

5.° Elles seront portées au lieu de l'exposition, au plus tôt, le samedi 16 courant, à quatre heures du soir; au plus tard, le lendemain matin, avant dix heures.

Ces plantes ne seront enlevées ou déplacées qu'après la clôture de l'exposition.

6.° Ne seront admis à l'exposition que les sujets en fleurs. Chaque plante portera son nom lisiblement écrit sur une étiquette.

Le jury refusera les plantes ne méritant pas d'être exposées.

7.° Le jury de la *Société Nantaise d'Horticulture* est chargé de la disposition et de la police intérieure de l'exposition.

8.° Il décidera des prix à décerner aux exposants. Ces prix seront distribués dans la séance générale de la Société, le dimanche 26, à dix heures du matin.

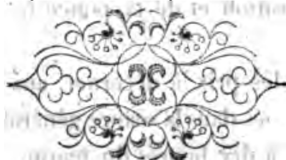
PRIX :

9.° Une *médaille de bronze* sera décernée à la collection de camellias, la plus belle et la plus variée, exposée par un amateur.

Une prime de 100 francs sera accordée au jardinier praticien qui présentera la collection la plus remarquable de la même plante.

Une deuxième prime de 60 francs, et une troisième de 40, pourront être accordées aux jardiniers dont les collections occuperont le 2.ᵉ et le 3.ᵉ rang.

Le secrétaire du jury,	*Le président du jury,*
L'abbé DELALANDE.	DELAMARE.
Le secrétaire,	*Le président de la Société,*
DEROSTAING-DERIVAS.	LE SANT.



PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION DE LA PENTECOTE.

Une exposition aura lieu le jour de la Pentecôte et le lendemain, 11 et 12 juin 1848, dans le jardin et la salle de la Bourse.

Des prix seront décernés :

1.° A la plante la plus rare ou la plus nouvellement introduite dans la culture nantaise.

2.° Au plus beau gain, dans un genre quelconque.

3.° A la plus belle collection de plantes intéressantes et encore peu répandues dans le commerce.

4.° A la collection de *roses*, tant en pots que coupées, la plus belle et la plus nombreuse. Les jardiniers justifieront, auprès du jury, l'origne des roses coupées.

5.° A l'exposition de plantes la plus nombreuse et dans le plus bel état de floraison.

6.° Aux plantes les mieux étiquetées.

7.° Aux plus beaux fruits de primeur.

8.° Aux plus beaux légumes.

Des seconds prix pourront être décernés.

Le jury rappelle qu'une prime de 100 fr. a été votée pour récompenser le jardinier qui possédera la plus belle collection de *pivoines herbacées*. Cette collection devra contenir au moins cinquante variétés.

MM. les jardiniers qui voudraient concourir pour ce prix devront, au moment de la floraison, prévenir le secr[illegible] la collection et faire son rapport. Ce prix sera décerné à la fête de la Pentecôte. Il pourra y avoir un second prix.

A la fête de fin d'année, une prime de 100 fr. sera accordée par la Société, pour la création de nouvelles pépinières dans la commune et banlieue de Nantes. — Les jardiniers qui désireraient concourir pour ce prix devront en prévenir le président du jury avant le 15 septembre.

Le secrétaire du jury,	*Le président du jury,*
L'abbé Delalande.	Delamare.
Le secrétaire,	*Le président,*
Derostaing-Derivas.	Le Sant.

Extraits du registre des délibérations.

Séance ordinaire du 10 mars 1840.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

M. Mellinet, membre du jury, annonce que la taille de

la Bourse étant occupée, l'exposition des camellias n'a pu avoir lieu.

Le président dit qu'une note sera mise dans les journaux, afin que le public sache pour quelle raison l'exposition n'a pu avoir lieu.

Admission de nouveaux membres :

M. Verge, propriétaire à Vannes, est admis comme membre correspondant.

Présentation :

M.me Collinet, propriétaire, est présentée comme membre résidant, par MM. Le Sant et Ducoudray-Bourgault.

Démissions :

MM. Bessard-Duparc et Lebesque, membres résidants, s'excusent de ne plus pouvoir faire partie de la Société.

Ces démissions sont acceptées.

Séance extraordinaire du 2 avril 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le président donne lecture d'une circulaire du Ministre de l'agriculture, par laquelle le Ministre demande à la Société de lui faire connaître son avis sur la possibilité de l'alliance des travaux industriels et des travaux agricoles et horticoles.

M. Delamare donne quelques explications sur la demande du Ministre. Il se résume en manifestant le désir qu'on favorise la culture des pépinières, très-retardée encore.

M. Le Sant fait part de son projet de répondre à M. le

Ministre qu'une commission sera nommée pour étudier la question et soumettre son travail à la Société.

Il est procédé, par voie de scrutin, à la nomination des commissions permanentes dans l'ordre suivant :

Commission de rédaction :

MM. Breidenbach, de Lathébaudière, Dugué-Briougne.

Commission de la bibliothèque :

MM. Le Marchand, Brindejonc, l'abbé Delalande.

Commission de surveillance du jardin de la Société :

MM. Hubert, Vigneron de la Jousselandière, Monniot.

On passe à la nomination d'une commission pour répondre à la circulaire ministérielle précitée. Le scrutin donne les noms suivants :

MM. Jules de Liron d'Airoles, Delamare, Lefièvre père, Cailliaud aîné et Vigneron de la Jousselandière.

M. Lefièvre dépose sur le bureau une série de variétés d'anémones doubles, remarquablement belles, qui sont admirées.

M. Cailliaud aîné fait hommage à la Société de superbes pommes de terre obtenues par lui de semis.

Des remerciements sont adressés par M. le président à MM. Lefièvre et Cailliaud aîné, dont la Société reçoit toujours avec reconnaissance les communications.

Séance ordinaire du 9 avril 186[illegible].

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

M. Vigneron de la Jousselandière présente un projet de règlement pour la tenue du jardin de la Société. La commission de surveillance est autorisée à acheter les registres qui lui sont nécessaires.

M. Quilliaud aîné dépose, sur le bureau, des tubercules de diverses espèces de pommes de terre provenant de ses semis.

On remarque particulièrement la variété rose, celles appelées *Ségonsac*, serpent et châtaigne-Sainville.

L'ordre du jour n'appelant aucune discussion, la séance est levée.

Séance ordinaire du 7 mai.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le président donne communication à l'assemblée d'une lettre de M. le Ministre de l'agriculture, qui annonce une subvention de 500 francs à la Société, pour 1848, destinée à encourager la culture des vergers et des pépinières.

Le président lit une lettre de M. Jules de Liron d'Airoles, au nom de la commission nommée pour répondre à la circulaire du Ministre de l'agriculture, au sujet du travail des ouvriers industriels des villes et de la possibilité de les employer, en cas de chômage, aux travaux de l'horticulture et de l'agriculture.

Il résulte de la lettre de M. le rapporteur, que la commission n'a pu trouver à résoudre la question dans un temps aussi difficile ; elle pense qu'il est convenable qu'elle soit réunie à la commission déjà nommée pour les pépinières, et qu'un temps moral est nécessaire pour étudier cette grave question.

Au surplus, M. Jules d'Airoles, rapporteur, prend l'engagement personnel de rédiger avec des notes, sur ce sujet qui l'occupe depuis longtemps, un travail complet.

Le rapport de la commission sera transmis au Ministre.
La séance est levée.

Séance ordinaire du 14 mai.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le projet de règlement pour la tenue du jardin d'expériences est adopté pour un an.

M. Vigneron de la Jousselandière présente une rose remontante, venant du jardin de la Société, dont le nom est ignoré : les amateurs présents ne peuvent la nommer. Des greffes sont offertes à MM. les membres.

Le président fait part à la Société des remercîments de M. Verge, nouvellement élu membre correspondant.

Séance du 21 mai.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le président donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Armange aîné, capitaine au long-cours, annonçant l'arrivée à Nantes de quatre caisses contenant cent quatre plantes venant des îles de la Réunion ; ces plantes sont destinées aux établissements publics, particulièrement au Jardin des Plantes de Nantes. M. Armange se propose de soigner lui-même les plantes les plus précieuses, pour pouvoir les offrir aux amateurs quand elles seront multipliées. Le zèle et le dévouement de M. Armange, auquel la Société a décerné en 1841 la grande médaille d'or, et, depuis, le diplôme de membre honoraire,

est tout-à-fait digne de l'attention particulière du Gouvernement, car il est impossible de rendre plus gracieusement qu'il ne l'a fait dans tous ses voyages, de véritables services à la botanique et à l'horticulture. La Société aime toujours à revenir sur la reconnaissance qu'elle garde en particulier à M. Armange.

Sur la proposition de M. Le Marchand, la commission de la bibliothèque est autorisée à faire l'acquisition du mobilier dont il a fait la demande.

Présentations de nouveaux membres résidants :

M. Henri Faucheux, architecte, place du Bon-Pasteur, présenté par MM. Ducoudray-Bourgault et Duboscq. M. Duchesne, quai Brancas, 4, présenté par M. Le Sant et M. Duboscq. M. Grandmaison, place du Bon-Pasteur, 23, présenté par M. Herbelin et M. Duboscq.

Séance ordinaire du 28 mai 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Réceptions de membres résidants.

Sont admis à ce titre, à l'unanimité :

MM. Henri Faucheux, Duchesne et Grandmaison, présentés dans la dernière séance.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Nantes, toute pleine de bienveillance pour la Société Nantaise d'Horticulture, dans laquelle il l'autorise à prendre toutes les dispositions pour l'exposition de la Pentecôte, et annonce que toutes les mesures de police seront ordonnées par lui dans cette circonstance.

Sur la demande de M. Lefièvre père, M. le président rappelle à MM. les membres de la Société qui ont reçu du blé préparé, qu'ils avaient promis de semer, de vouloir bien étudier ce blé dans sa végétation, dans sa floraison et sa maturité, afin d'être à même de donner des renseignements après la récolte.

EXPOSITION DE LA PENTECOTE.

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 juin 1848.

PRÉSIDENCE DE M. DUCOUDRAY-BOURGAULT, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

A trois heures, sur le lieu de l'exposition, dans la salle de la Bourse, en présence d'une nombreuse réunion de spectateurs empressés, a eu lieu la distribution des prix promis par le programme de la Société.

La musique du 47.e régiment de ligne a bien voulu prêter son concours à cette solennité.

La lecture du rapport du jury est faite par M. le secrétaire, qui appelle les lauréats dans l'ordre suivant :

1.er Concours. Pivoines herbacées. — 1.er prix, M. Nerrière; 2.e prix, M. Diard, François.

2.ᵉ Concours. A la plante la plus rare et la plus nouvellement introduite dans la culture nantaise. — 1.ᵉʳ prix, M. Nerrière, pour son *Cupressus Lambertiana* et *Ilex rosmarinifolia*.

Le jury a remarqué avec intérêt le *Thuya allensilenrii*, *Bouvardia splendens*, *Anigosanthus coccineus*, et *Taxodium sempervirens*.

2.ᵉ prix, M. Menoreau (Jules), pour son *Erythrina crista galli*, variété *versicolor*.

3.ᵉ Concours. Au plus beau gain, dans un genre quelconque. — Le jury n'a trouvé aucune plante qui méritât de fixer son attention d'une manière remarquable.

4.ᵉ Concours. A la plus belle collection de plantes intéressantes encore peu répandues dans le commerce. — 1.ᵉʳ prix, M. Menoreau (Jules), pour ses *Conyza argentea*, *Lagerstrœmia regina*, *Echites cornigerus* et *grandiflora*, *Ruellia variegata* et *Banksia dentata*. — 2.ᵉ prix, M. Diard aîné.

5.ᵉ Concours. A la collection de roses la plus intéressante. — 1.ᵉʳ prix, M. David père. — 2.ᵉ prix, *ex-æquo*, M. Diard aîné et M. Leray.

6.ᵉ Concours. A l'exposition la plus nombreuse et dans le plus bel état de floraison. — 1.ᵉʳ prix, *ex-æquo*, M. Bahuaud-Litoust et M.ᵐᵉ Vrignaud-Leduc. — 2.ᵉ prix, M. Bezier.

7.ᵉ Concours. Aux plantes les mieux étiquetées. — M. Nerrière a été mis hors de concours, attendu que depuis plusieurs années ce prix lui a été décerné. — 1.ᵉʳ prix, M. Diard aîné. — 2.ᵉ prix, M. Menoreau.

8.ᵉ Concours. Aux plus beaux fruits de primeur. —

Prix, M. Gicquiau, pour ses cantaloups. — Mention honorable, M. David père, pour ses belles fraises.

9.° Concours. Aux plus beaux légumes. — Le jury décerne une mention honorable à M. Brunellière, pour ses carottes, navets et choux-fleurs; mais sa qualité de membre du jury le met hors de concours. — Prix, M. Leclerc, jardinier, pour ses asperges.

Le jury a décerné, en outre, des mentions honorables:

1.° A M. Pierre Barel, pour ses légumes de primeur.

2.° A M. Pierre Bernard, pour ses artichauts.

3.° A M. Brégeaud, pour ses pensées.

4.° A M. Biton, pour ses renoncules.

5.° A M. Brevet, pour ses pommes de terre.

Parmi les amateurs qui ont bien voulu exposer, le jury remarque avec satisfaction :

1.° La belle collection de plantes de M. Robert.

2.° La gracieuse et nombreuse collection de roses de M. Herbelin.

3.° Celle non moins belle de M. Boyer.

4.° Les plantes rares de M. Armange.

5.° Les calcéolaires de M. Boisteaux.

6.° Une belle orchidée de M. de Combles.

7.° De belles plantes du Jardin Botanique de notre ville.

8.° Les beaux légumes de primeur de M. Cailliaud.

9.° Un beau et prime cantaloup de M. Maës.

10.° Un charmant cadre en fleurs artificielles de M.[lle] Lemaître.

11.° Un myosotis et un jasmin de M. Duchesne-Bettinger, d'une rare perfection.

PRIX D'ENCOURAGEMENT.

MM. Fortemeau. — Phélippeau. — Pesneau. — Minier. — Bâtard. — Royé. — Soulard. — Diard (Pierre). — Arondel (Louis). — Arondel, Pierre. — Lepinay. — Gabereau.

Le président a adressé des éloges à Messieurs les exposants, et les a assurés de la constante sollicitude qu'ils trouveraient en tout temps dans la Société.

Signé :

DUCOUDRAY-BOURGAULT,
Vice-Président.

DUBOSCQ,
Secrétaire-Adjoint.

Extraits du registre des délibérations.

Séances des 19 et 25 juin 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le président présente à l'assemblée un ouvrage offert à la Société par son auteur, M. Goudry.

Cet ouvrage traite de la taille des arbres. MM. Lefièvre père, Mouniot et Huet sont chargés d'en rendre compte.

L'assemblée décide qu'une liste des membres de la Société sera rédigée par les soins de MM. les secrétaires.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le docteur Derostaing-Derivas, par laquelle il donne sa démission de secrétaire, ses occupations ne lui permettant plus de remplir ces fonctions.

La Société vote des remercîments à M. le docteur Derivas, pour la part qu'il a bien voulu prendre à ses travaux, et lui témoigne ses regrets de le voir se retirer du secrétariat.

Le président, en conséquence de cette lettre, prévient les membres de la Société qu'une réunion extraordinaire aura lieu dans quinze jours, pour la nomination d'un nouveau secrétaire ; que les publications ordonnées par le règlement seront faites dans les journaux.

M. Brunellière donne sa démission de membre du jury. Cette démission est acceptée. Les deux nominations auront lieu dans la même séance.

MM. Derostaing-Derivas et Brunellière restent membres résidants.

Présentation de nouveaux membres résidants :

M. J. Houdet, propriétaire, est présenté par MM. Vigneron de la Jousselandière et Duparc.

Séances des 2 et 9 juillet 1848.

PRÉSIDENCE DE M. DELAMARE, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte par la réception de M. J. Houdet, admis à l'unanimité comme membre résidant.

M. Lefièvre père présente à la réunion un bouquet d'œillets flamands provenant de son établissement.

M. Guérin, jardinier, rue Saint-Jacques, offre aussi à la Société, des œillets, dont un, pointé à trois couleurs, attire l'attention de l'assemblée, par sa forme et ses belles nuances roses et pourpres sur fond blanc.

Le président donne lecture d'une lettre de M. de la Borderie, qui demande des renseignements sur le blé préparé et vendu par lui à la Société.

La commission composée de MM. Neveu-Derotrie, de la Jousselandière et Leflèvre père, est priée de faire bientôt son rapport.

M. Vigneron de la Jousselandière remet au président un échantillon de pois *prince Albert*, semés fin février. Ces pois ont produit aussi promptement que les pois dit *de Chantenay*, semés en automne.

Il remet aussi d'autres graines et quelques fleurs de convolvulus tricolores, fort belles variétés, le tout provenant du jardin de la Société.

M. Raguenau apporte un superbe bouquet de ses dalhias, semis de 1847.

M. Duparc offre de très beaux œillets flamands.

M. de la Jousselandière a apporté à la réunion de beaux œillets de semis de ses cultures particulières, qui fleurissent cette année pour la première fois; on a remarqué surtout deux fleurs, dont l'une, jaune clair, est bordée d'ardoise, cet œillet est nommé par la Société le *Général de Bréa;* l'autre, ardoisée à reflets veloutés, est micacée rose à la base. Cet œillet a reçu le nom de l'*Archevêque de Paris.*

M. Cailliaud aîné donne quelques explications de ses observations sur la maladie des pommes de terre; il ressort des observations de M. Cailliaud que la maladie attaque plus particulièrement les tubercules coupés que ceux semés en entier. Cette assertion est confirmée par M. Lefièvre père. Le président désire que cette observation importante soit

consignée au procès-verbal. Des remercîments sont ensuite adressés aux membres qui ont bien voulu intéresser la séance par la présentation des produits de leurs cultures.

La commission chargée de faire un rapport sur le blé préparé est aussi chargée de s'occuper de la maladie des pommes de terre.

Séance du 16 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. DELAMARE.

M. Herbelin dépose sur le bureau la fleur d'un magnolia semé par lui.

M. de Comblès fait déposer aussi sur le bureau un magnifique *hibiscus cameroni* et des fleurs de la Poinciana Gilliesii. L'arbuste qui a donné ces fleurs a acquis en sept années 3 mètres soixante en pleine terre, où il réussit parfaitement, abrité l'hiver avec de la paille; M. de Comblès a reçu la graine de la Société.

Un cantaloup du jardin d'expérience est présenté.

Le président remercie MM. les membres qui veulent bien faire des séances de petites expositions et les rendre de plus en plus intéressantes; il serait à désirer que l'exemple donné fût suivi par beaucoup de membres de la Société.

Une partie de la séance est occupée par les explications données par plusieurs membres sur le blé préparé par M. de la Borderie et sur la maladie des pommes de terre.

Cette conversation sera résumée dans les rapports de la commission.

M. Cailliaud aîné insiste pour que la commission chargée de s'occuper des pommes de terre commence immédiatement sa tournée, afin d'aviser au moyen d'arrêter les progrès de la maladie, qui est un véritable fléau.

Rapport de la commission chargée d'observer la maladie des pommes de terre.

Nantes, le 18 juillet 1848.

Messieurs,

Nous venons, d'après le vœu de la Société, appeler votre attention sur la maladie des pommes de terre, qui sévit cette année d'une manière très-grave sur ce précieux tubercule.

Nous avons remarqué, après plusieurs inspections faites dans diverses communes de ce département, que cette maladie se manifeste d'abord aux feuilles par une tache brune, cerclée d'un blanc bistré; le même caractère se fait voir ensuite sur le pétiole et sur la tige; lorsque cette tache est descendue jusqu'à environ cinq centimètres du sol, les tubercules sont presque toujours attaqués.

Il résulte des observations auxquelles la commission s'est livrée, que le moyen qui, jusqu'à ce jour, a paru

donner le meilleur résultat de conservation, consiste à arracher immédiatement les pommes de terre sur les tiges desquelles on remarque les caractères ci-dessus décrits, à exposer les tubercules au grand air pour les bien faire sécher, et il est indispensable de séparer les tubercules sains des tubercules attaqués ; ces derniers, lorsqu'ils n'ont qu'un commencement d'infection, peuvent être donnés immédiatement et sans danger aux bestiaux ou livrés aux féculeries.

La commission engage la Société à communiquer cette note à l'autorité supérieure et à l'engager à lui donner la plus grande publicité possible, et que communication soit également faite aux journaux.

NEVEU-DEROTRIE, *inspecteur d'agriculture*, CAILLIAUD aîné, JAMONT, LEFIÈVRE père, J.[in] DUPARC.

A.[d] V.[on] DE LA JOUSSELANDIÈRE, *rapporteur*.

Le rapport ci-dessus a été transmis au Ministre de l'agriculture et au Préfet de la Loire-Inférieure ; ce magistrat l'a fait afficher dans tout le département.

Extraits du registre des délibérations.

Séance extraordinaire du 16 août 1845.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le président rappelle à l'assemblée que la Société a été

convoquée extraordinairement pour procéder à la nomination d'un secrétaire et d'un membre du jury.

M. Jules de Liron d'Airoles est élu secrétaire.

M. Huet est élu membre du jury.

M. le président proclame l'élection de M. Jules d'Airoles, qui sera informé de sa nomination.

M. Huet, présent, est installé membre du jury.

Des balsamines très-remarquables sont apportées par M. Vigneron de la Jousselandière, venant du jardin de la Société.

M. Broyes-Bernier, jardinier à la Ville-en-Bois, présente une plante très-curieuse, qui ne peut être nommée; elle provient d'un semis de graines des colonies et paraît appartenir à la famille des doliques.

Séance du 27 août 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Vincent, adressée à la Société, par laquelle il donne sa démission de membre résidant.

Présentation d'un nouveau membre résidant :

M. Marius Rampal, préfet de la Loire-Inférieure, est présenté comme membre résidant par MM. Le Sant et Jamon.

M. Vigneron dépose sur le bureau trois melons verts provenant du jardin de la Société, et des graines de plusieurs plantes, qui sont réparties entre les membres présents.

M. Maugras, capitaine au long-cours, du port de Nantes, membre honoraire, offre à la Société quatre caisses de plantes venant de la Guadeloupe. Un sac de graines et d'oignons de Pencratium et de Crinum, et des tubercules de patates douces.

Le secrétaire donne lecture de deux nouveaux rapports sur le blé préparé, de M. Loyen, de Carquefou, et M. Pugeau; ces rapports sont remis à la commission chargée de recueillir les résultats des expériences faites dans le département.

M. de la Jousselandière présente à la réunion des prunes magnifiques, de deux espèces, dont il ignore les noms.

Séance ordinaire du 3 septembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ER SANT.

Admission d'un nouveau membre résidant :

M. Rampal, préfet de la Loire-Inférieure, présenté dans la dernière séance, est admis à l'unanimité.

Démission :

M. Planiol, rue de la Fosse, adresse sa démission de membre résidant.

Le sieur Minier, jardinier, des chemins de Saint-Donatien, présente une belle collection de Reine-Marguerites.

Le jardinier de la Société dépose sur le bureau une prune de reine Claude, dite *monstrueuse*, un melon *de Cayenne* et un Cantaloup noir.

Le président communique une lettre qu'il a reçue de M. Jules de Liron d'Airoles, qui annonce un projet de

création d'une Colonie horticole pour l'Ouest de la France, destinée aux enfants pauvres des villes et aux orphelins.

Le président annonce que ce projet sera d'abord lu mercredi prochain, en réunion du conseil de la Société, et que, très-probablement, il sera renvoyé à une commission qui sera priée de l'étudier très-sérieusement et d'en faire un rapport au conseil; qu'ensuite le projet et le rapport seront soumis à la Société dans une séance extraordinaire convoquée à cet effet.

Nantes, le 20 août 1848.

A messieurs les membres de la Société Nantaise d'Horticulture.

Messieurs,

Au mois d'avril dernier, une circulaire de M. le Ministre de l'agriculture vous priait de donner votre avis sur la possibilité d'occuper les ouvriers de l'industrie manufacturière aux travaux de l'agriculture et de l'horticulture.

La question posée était d'une grande importance, dans un moment où la classe ouvrière souffrait du chômage des établissements industriels et de la suspension presque générale des travaux de constructions particulières.

Vous avez, Messieurs, renvoyé cette circulaire à une commission dont vous avez bien voulu que je fisse partie. Cette commission, dont j'ai eu l'honneur d'être l'organe, a décidé qu'elle ne voyait malheureusement dans ce moment de crise qui pesait sur la France, rien de possible

pour satisfaire aux vues bienveillantes du Ministre, mais qu'elle entrevoyait dans l'avenir, par une meilleure direction donnée à la population ouvrière, une plus juste répartition des forces humaines, un bien-être pour la population.

J'ai personnellement pris l'engagement de relier dans un travail des idées longtemps pesées et dont le but m'occupe depuis bien des années.

Par vos suffrages, dont je suis parfaitement honoré, vous m'avez appelé aux fonctions de secrétaire de notre Société. Enhardi par cette distinction toute bienveillante, je viens aujourd'hui vous soumettre le plan de création d'un établissement dont l'utilité et les avantages ne pourront être contestés.

En vous apportant ce tribut, cet hommage de ma reconnaissance, je viens aussi solliciter vòtre concours, votre sympathie pour l'œuvre à laquelle je veux consacrer ma vie, l'appui de vos lumières, qui me seront si nécessaires dans l'accomplissement de la tâche difficile que je me suis imposée.

Si mon amour du bien ne m'a pas aveuglé, si vous jugez favorablement mes intentions et mon travail; si vous voulez bien me patroner, dans l'exécution de mon entreprise de création d'une Colonie, école pratique d'horticulture, je marcherai avec bonheur à sa réalisation, que rien n'arrêtera, je l'espère.

Veuillez agréez l'assurance du sincère dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Jules de Liron d'Airoles.

Extraits du registre des délibérations.

Séance ordinaire du 9 septembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. BERNARD, DOYEN D'AGE.

M. Lefièvre père a déposé sur le bureau une très-belle giroflée dans sa troisième floraison, et une poire dite Jalousie de Fontenay.

M. de Combles a déposé une fleur de l'Ipomœa Tyrianthina.

M. Delamare apporte à la séance les graines offertes à la Société par M. Maugras, et qu'il s'est chargé d'étiqueter : ces graines sont partagées entre les membres présents. Une partie a été réservée pour le Jardin des Plantes de la ville.

M. Delamare propose de faire établir deux bâches portatives, qui seront mises à la disposition de MM. les capitaines au long-cours qui voudraient bien se charger de rapporter des plantes de leurs voyages pour la Société.

Cette proposition est appuyée par MM. Huet et Dubosq, et l'acquisition des deux bâches est adoptée à l'unanimité.

Séance extraordinaire du 24 septembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Delamare, vice-président; Dubosq, secrétaire-adjoint.

M. Ducoudray-Bourgault, vice-président, s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion.

Le président ouvre la séance en installant M. Jules de Liron d'Airoles, nommé secrétaire de la Société, dans la dernière assemblée générale extraordinaire, en remplacement de M. le docteur Derostaing-Derivas, démissionnaire, et rappelle à la Société que le conseil a entendu, dans une réunion particulière, la lecture d'un projet d'établissement de la Colonie horticole de l'Ouest, par M. Jules d'Airoles; que le conseil, prenant en considération l'importance du mémoire et de l'objet qu'il traite, a nommé une commission composée de M. de Tollenaré, trésorier des hospices, de M. le général Marion de Beaulieu et de M. Neveu-Derotrie, inspecteur de l'agriculture; que le but de la convocation a été de faire entendre à la Société la lecture du rapport de la commission et du projet de la création de la Colonie.

M. d'Airoles demande la parole pour remercier de la bienveillance qui a porté à le choisir comme secrétaire, et proteste de son dévouement aux intérêts de la Société.

M. Neveu-Derotrie lit le rapport de la commission, et présente quelques considérations générales en faveur du projet, qui se résument ainsi :

« Que la commission approuve les chiffres posés par l'auteur, attendu qu'ils sont en rapport et reposent à peu près sur les mêmes bases que celles dont le Ministre s'est servi pour des établissements agricoles qu'il veut fonder ;

» Que le but philanthropique de cette heureuse idée de secours apportés à l'orphelin et à la pauvreté appelle sévèrement l'attention de tout cœur généreux et ami de l'humanité, puisqu'il est fondé comme établissement de charité ;

» Que le principe moral qui préside à cette création doit avoir pour l'avenir un retentissement de bien-être dans la société tout entière ;

» Que cette création nouvelle est déjà une solution d'une partie du grand problème de l'organisation du travail ;

» Qu'elle se joint de tout cœur au projet si généreux et si philanthropique de M. Jules d'Airoles, et qu'elle ne saurait qu'engager la Société Nantaise à patroniser cette œuvre de charité par tous les moyens qui sont en son pouvoir, et à l'appuyer de toute son influence auprès du gouvernement, pour en obtenir les secours nécessaires à la réalisation immédiate. »

M. Jules d'Airoles donne lecture de son projet. A la fin de cette lecture, il présente quelques développements à son plan d'exécution, puis il termine en annonçant à l'assemblée que M. Rampal, préfet de la Loire-Inférieure, a bien voulu lui témoigner la plus vive sympathie pour le projet qu'il avait eu l'honneur de lui soumettre, et lui a promis de l'appuyer de tout son pouvoir auprès du gouvernement, et que M. le Préfet s'est obligeamment chargé de présenter lui-même le mémoire aux Conseils d'arrondissement et au Conseil général.

Le président, résumant les avantages du projet et le rapport de la commission, a proposé à l'assemblée, qui l'adopte à l'unanimité, la délibération suivante :

« La Société accorde à la création de la Colonie horticole de l'Ouest son *patronage spécial*. Elle aidera de tout son concours et de tous ses moyens la réalisation de la pensée philanthropique de son auteur ; elle décide que le mémoire qui vient d'être lu sera imprimé à ses frais, et

elle ouvre, séance tenante, une souscription en faveur de la Colonie horticole de l'Ouest.

» La Société fait des vœux pour que le gouvernement, prenant en considération les grands avantages qui doivent résulter de la création de la Colonie, sous le double point de vue d'établissement charitable et d'école d'horticulture pratique, accorde à M. d'Airoles, qui se présente comme directeur fondateur, les subventions nécessaires à la réalisation de son projet, si digne d'attention et d'intérêt.

» Elle fait les mêmes vœux pour que le Conseil municipal de Nantes et les Conseils généraux des départements de l'Ouest accordent leur protection et votent des subventions à la future Colonie.

» Elle appelle les bienfaits de la charité publique sur une œuvre de moralisation et de bien-être pour la classe malheureuse.

» La Société décide que l'extrait du procès-verbal de la séance, en ce qui concerne la Colonie, sera remis à M. d'Airoles, comme témoignage de sa sympathie, et sera imprimé à la suite de son mémoire. »

M. Van-Iseghem a envoyé à M. le président une fort belle poire obtenue par lui de semis. Ce fruit est remis à M. Lefèvre père, qui est prié de l'étudier et de s'assurer si elle est nouvelle.

La séance est levée.

Signé : Le Sant père, *président.*

Dubosco aîné, *secrétaire adjoint.*

Pour extrait conforme,

Le secrétaire adjoint,

Signé : Dubosco aîné.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

DE LA

COLONIE HORTICOLE DE L'OUEST

ÉCOLE D'HORTICULTURE PRATIQUE,

PAR M. JULES DE LIRON D'AIROLES.

Considérations préliminaires.

L'énorme développement donné à l'industrie manufacturière a, depuis longtemps, causé l'émigration des campagnes vers les villes et a produit un véritable déclassement de la population. Ce déclassement ne s'est pas fait sentir seulement dans la classe ouvrière, il s'est étendu à celle des propriétaires, des habitants des campagnes.

Combien n'avons-nous pas vu de fils de ces honorables

familles, dont la vie patriarcale nous a souvent fait envie, délaisser les occupations si douces de l'agriculture, la noble position du propriétaire cultivateur, pour demander aux villes des professions qui devaient les mener plus vite à la fortune? Si quelques-uns sont arrivés, combien n'ont trouvé dans une vie de dissipation, que misère, déshonneur et honte?

L'état de choses que nous signalons, devait amener surabondance de sujets dans toutes les carrières, comme surabondance de bras dans toutes les industries.

Dès longtemps, la crise commerciale se faisait sentir, et le malheur d'un grand nombre devenait éminent.

Les graves commotions politiques qui ont changé le gouvernement du pays, sont venues porter un coup terrible à l'industrie et montrer plus évidemment encore la déplorable répartition des travailleurs.

La grande question de l'organisation du travail occupe tous les esprits; des plans de toute nature se présentent. Cette grande question se résume, nous le pensons, dans ces quelques mots : *Emploi des forces humaines aux besoins réels du pays, retour à l'agriculture des bras inutiles à l'industrie.* Par là, travail pour tous, prospérité réelle pour la France, et bien-être pour tous ceux qui voudront nous comprendre.

Les écoles d'agriculture qui se sont élevées sur toutes les parties de la France, font voir une tendance à un retour sur le passé; des jeunes gens aisés et capables entrent dans ces écoles, où ils vont puiser les connaissances nécessaires pour bien diriger des exploitations agricoles; nous les félicitons, ils en seront récompensés.

Ce que nous avançons n'est pas un raisonnement nouveau ; mais s'il est admis par les personnes éclairées, il sera encore longtemps difficile de le faire comprendre à ceux qu'il intéresse le plus.

Il est presque impossible, nous le pensons ainsi, de rétablir dans un temps rapproché l'équilibre malheureusement détruit. La misère, qui pèse si lourdement sur les ouvriers, peut seule être un auxiliaire plus puissant que le raisonnement, pour remédier au mal.

S'il n'est pas permis d'arriver promptement à guérir les souffrances si vives qu'éprouve la France, il est possible du moins d'entrevoir que les remèdes ne seront pas toujours inutiles. Il est donc du devoir de tous les hommes de bien de venir sonder la blessure sociale, et d'apporter la part du baume qui doit la rendre moins sensible, et peut-être la cicatriser un jour.

Ainsi nous est venue cette consolante pensée de faire un peu de bien ; elle se traduit tout entière par ces deux mots : *charité, dévouement*. En nous mettant à l'œuvre pour réaliser une pensée mûrement étudiée, nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés que nous aurons à surmonter ; mais nous inspirant de ce magnifique exemple donné par Saint-Vincent-de-Paule, qui fit tant de belles choses par sa persévérance, nous arrivons à penser que Dieu bénit tout ce qui est entrepris pour le bien, et donne le courage nécessaire pour l'exécuter.

Nous sommes à l'œuvre, mes chers concitoyens ; couvrez de vos signatures les listes de souscription que nous vous présentons ! l'appui du gouvernement nous est assuré. Bientôt vous verrez de pauvres enfants, qui languissent pâles

et chétifs dans nos villes, renaître à la santé en se livrant aux travaux des champs ; en assurant une carrière douce et utile à ces pauvres enfants, vous les sauverez de la misère, et ils vous béniront chaque jour de leur vie.

Bientôt, nous en avons la conviction, vous viendrez, généreux fondateurs, visiter la Colonie horticole établie aux portes de Nantes ; là, vous jouirez de vos bienfaits en lisant sur ces figures d'adolescents la reconnaissance et le bonheur.

Nous aussi, nous aurons notre part de jouissance, si le succès couronne nos efforts ; rien n'en ralentira la persévérance, la force renaîtra de la fatigue par l'espoir du bien qui restera à faire ; heureux si, à ce titre, nous méritons la confiance que nous sollicitons aujourd'hui.

Développement succinct du plan de l'Établissement de la Colonie horticole de l'Ouest.

La Colonie est instituée sous la protection du gouvernement, pour recevoir les pauvres enfants des villes, les orphelins et les enfants trouvés qui sortiront des hospices et auront atteint l'âge de douze ou quatorze ans au plus.

Pour être admis à l'école, il faudra savoir lire et écrire. On exigera de plus, pour les enfants catholiques, l'instruction religieuse jusqu'à la première communion, et de tous les enfants une attestation de bonne conduite.

Les élèves seront instruits par l'application des meilleurs principes dans les connaissances de la grande culture maraîchère, des jardins potagers, fruitiers et d'agrément, dans la tenue des grandes pépinières forestières, fruitières et d'agrément, et la taille des arbres fruitiers.

Ils apprendront à soigner et à élever le bétail et les animaux de basse-cour, et à préparer les terreaux et mélanges de terres utiles à l'horticulture.

On suivra, pour les études classiques, des cours de grammaire française, de calcul, de géométrie, de dessin linéaire, de physiologie végétale et de botanique.

La musique vocale sera enseignée, si cela est possible.

Dans les mauvais temps et durant la saison d'hiver, les élèves seront occupés dans des ateliers.

On organisera aussi des ateliers pour l'entretien des élèves; ils seront indépendants de ceux destinés à l'instruction des enfants de l'école.

La menuiserie rustique, le charronnage et la vannerie seront les premiers arts adoptés pour la Colonie, comme se rattachant le plus à la profession future des élèves.

Le service de force et de propreté se fera par les élèves, de manière que tous y participent également; ils seront employés à tous les travaux de construction comme aides, pour qu'ils puissent, en voyant exécuter, prendre connaissance au moins superficiellement de tous les arts.

Les élèves seront classés par familles de vingt-cinq, subdivisées en deux sections. Chaque famille aura son chef, nommé père de famille; chaque section aura son chef, nommé chef de section.

Les pères de famille seront nommés par le Directeur et choisis parmi les élèves de l'école les plus distingués par leur capacité et leur bonne conduite.

Les chefs de sections seront nommés par les élèves dans chaque famille.

Nous espérons, qu'en commençant par deux familles, nous

arriverons facilement, et dans un temps rapproché, à compléter le nombre de 300 élèves, chiffre maximum de la Colonie. C'est d'après cette base qu'on devra se déterminer pour l'étendue de la propriété à acquérir, pour l'école et pour les plans de construction à exécuter. Un nombre plus considérable d'élèves, dans le cas où les ressources permettraient de les admettre, nous paraîtrait un obstacle à la bonne administration de l'Établissement, et nous ne voudrions pas en prendre la responsabilité.

Il pourra être ajouté à la Colonie une école de contre-maîtres, boursiers du gouvernement ou des particuliers; mais cette annexe ne devra pas comprendre un nombre de plus de vingt-cinq.

En suivant les règles que nous venons d'établir, nous pensons que nos élèves, en sortant de la Colonie, seront des jardiniers habiles et capables de rendre de grands services à la Société. Notre but est de les former de manière à en faire des hommes instruits, modestes, religieux et laborieux; nous les dirigerons toujours pour qu'ils se souviennent avec bonheur du temps qu'ils auront passé ensemble, et que la reconnaissance les ramène souvent à la Colonie! Là, tendront tous nos efforts et ceux des personnes qui seront appelées à nous seconder dans la tâche difficile que nous entreprenons.

Organisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Il se compose provisoirement ainsi :

Le Préfet de la Loire-Inférieure ou son délégué,

M.gr l'Évêque de Nantes ou son délégué,
Le Maire de Nantes,
Le Président du Tribunal civil,
Le Procureur de la République,
La Receveur général de la Loire-Inférieure,
L'Inspecteur de l'Agriculture,
Les Présidents des Sociétés d'Horticulture, Académique, Industrielle, des Beaux-Arts, de Saint-Vincent-de-Paule, de la Chambre de Commerce de Nantes et du Comice agricole central de la Loire-Inférieure,
Le Directeur de la Colonie.

Les inspecteurs de l'Agriculture en tournée seront toujours admis aux réunions du conseil comme représentants du Ministre.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

Il sera composé de trois membres du Conseil d'administration nommés au scrutin par leurs collègues.

TRÉSORIER.

Il sera demandé au gouvernement que M. le Receveur général des finances soit autorisé à se charger de cette fonction.

NOTAIRE.

Un notaire sera désigné par le Conseil d'administration pour recevoir les actes et être dépositaire des titres de l'Établissement.

Direction de l'École.

PERSONNEL.

Le Directeur (*honoraire*).

L'Aumônier,

Le Médecin,

L'Adjudant, chargé de la police de la Colonie et de transmettre les ordres du Directeur.

CULTURES.

Contre-maîtres professeurs.

Section des pépinières et défrichement.

— des cultures maraîchères et des jardins.

— des étables et basse-cour.

ATELIERS INDUSTRIELS.

Chefs d'ateliers.

Atelier de menuiserie rustique.

— de charronnage.

— de vannerie.

PÈRES DE FAMILLES ÉLÈVES.

Le nombre en sera déterminé par autant de familles de vingt-cinq élèves ; il pourra en être nommé d'adjoints.

CHEFS DE SECTIONS.

Chaque famille aura deux chefs de sections.

INSTRUCTION CLASSIQUE.

Des Professeurs seront chargés de suivre les études classiques des élèves aux heures réservées à cet effet : les pères de famille seront les sous-maîtres ; ils recevront, dans ce but, des leçons particulières.

Service intérieur.

L'Économe,

Le Commis d'Administration,

Le Concierge.

INFIRMERIE, LINGERIE, CUISINE.

Des Sœurs de Charité seront chargées du service de l'infirmerie, de la lingerie, de la cuisine; elles auront à se conformer aux instructions du Directeur.

Des novices ou des domestiques seconderont les religieuses dans le service.

La boulangerie, la boucherie et les magasins et ateliers d'approvisionnement seront sous la direction de l'Économe. Tous les produits seront constatés.

Un bazar permanent sera tenu dans l'Etablissement. On y vendra, au profit de la Colonie, les ouvrages des élèves et les objets ayant rapport à l'Horticulture, qui seront envoyés en dépôt.

Partout où les élèves pourront être employés, ils le seront sous la direction de l'Adjudant, qui commandera le service hors les cours, partout où il sera nécessaire.

Moyens proposés pour arriver à la prompte création de l'École.

Les premiers fonds se feront, nous l'espérons, au moyen d'une souscription de 4,000 actions de 50 fr., sans intérêt, remboursables par un tirage au sort annuel de 200 actions, pendant vingt années qui suivront la deuxième de l'émission.

Le premier tirage aura lieu le 20 décembre de la troisième année du versement.

Les souscripteurs auront pour garantie de leurs actions les immeubles de l'Établissement jusqu'à l'entier remboursement. Cette condition sera réglée par un acte, après que le gouvernement aura autorisé la création de la Colonie et avant tout appel de fonds.

Tous les efforts du gouvernement tendront, à l'avenir, nous l'espérons, à protéger et à favoriser l'Agriculture et tout ce qui s'y rattachera. La Colonie horticole de l'Ouest sera un des établissements les plus utiles, et recevra, nous n'en doutons pas, de fortes subventions; le Conseil général de la Loire-Inférieure et ceux des départements de l'Ouest nous donneront des allocations; les dons particuliers ne nous manqueront pas et viendront en aide à notre Établissement.

Tous les secours que nous prévoyons nous seront bien nécessaires pour la fondation et l'entretien pendant les premières années; mais les produits viendront à leur tour et seront importants.

Par les ressources que nous indiquons, nous pensons que, non-seulement nous entretiendrons chaque année un nombre toujours croissant de jeunes élèves jusqu'au chiffre de 300, mais nous pensons encore pouvoir rembourser, dans le temps que nous avons donné, les actions dont le capital aura été la première ressource de l'Établissement et sera acquis au bout de vingt années.

Exposé des dépenses présumées de la création de la Colonie et budgets annuels.

Maintenant, nous arrivons à donner approximativement, mais cependant dans des prévisions assez justes, puisées dans de précieux documents, les comptes-rendus de M. Demetz et de M. le vicomte de Brétignières de Courteilles, directeurs de la Colonie de Mettray, le chiffre de la dépense de la Colonie, à son début, et les prévisions de celles que nécessitera son avenir. . .

Dépenses de première mise.

Acquisition d'un domaine, constructions à faire pour approprier les bâtiments à l'installation de cent élèves		130,000 f.
MOBILIER ET AMÉNAGEMENT.		
Meubles	15,000	25,000
Acquisition de bétail	3,000	
Instruments aratoires	2,000	
Aménagement	3,000	
Dépenses imprévues	2,000	
Total		155,000

Nous joignons ensemble ici les dépenses générales, de première mise à faire pour l'Établissement de la Colonie, à son chiffre de trois cents élèves.

Nous trouvons :

Acquisition et travaux primitifs........	130,000
Constructions nécessitées par l'admission de deux cents élèves..................	50,000
Mobilier primitif....................	25,000
Mobilier pour deux cents élèves.........	20,000
Dépenses imprévues....................	5,000
Total général des frais d'établissement .	**230,000**

BUDGET ANNUEL BASÉ SUR CENT ÉLÈVES.

Dépenses.

Frais de nourriture de cent élèves, à raison de 180 fr..............	18,000	28,000
Frais d'entretien, habillement, etc., à raison de 80 fr.................	8,000	
Blanchissage, éclairage, chauffage, à raison de 20 fr...............	2,000	
Trousseau de cent élèves, à raison de 80 fr. l'un....................................		8,000

FRAIS GÉNÉRAUX.

Traitements du personnel............	5,800
Nourriture, entretien, chauffage, éclairage du personnel, entretien de la direction....	12,000
Dépenses imprévues..................	200
Total du budget en dépense . .	**54,000**

Nous donnons le budget annuel de la Colonie pour deux cents élèves, considéré comme deuxième année d'établissement.

Dépenses.

Nourriture, entretien, etc. (voir le détail plus haut)........................	56,000
Trousseaux de cent élèves admis........	8,000
FRAIS GÉNÉRAUX.	
Traitements du personnel..................	7,000
Entretien, nourriture du personnel......	12,000
Réparations, dépenses imprévues........	3,000
Acquisition du mobilier de cent élèves déjà prévue dans la dépense générale d'installation. Pour mémoire.................. 10,000	
Total du budget en dépense......	86,000

BUDGET DE LA COLONIE ARRIVÉE A SON PLUS GRAND ACCROISSEMENT (3e ANNÉE), TROIS CENTS ÉLÈVES.

Dépenses.

Nourriture, entretien, etc., de trois cents élèves..	84,000
Trousseaux de cent élèves admis........	8,000
FRAIS GÉNÉRAUX.	
Traitements du personnel..................	9,000
Nourriture, entretien, etc., du personnel..	13,000
A reporter........	114,000

Report........ 114,000

Dépenses imprévues.................. 2,000

Acquisition du mobilier de cent élèves déjà prévue aux dépenses générales de l'Établissement. Pour mémoire............ 10,000

Total général de la dépense..... 116,800

Comme nous l'avons fait voir, chaque admission de cent élèves occasionnera une dépense de constructions

de........................ 25,000 f. } 35,000 f.
De mobilier................ 10,000 }

Les budgets des vingt premières années seront grevés des 10,000 fr., remboursement des actions.......................... 10,000

Nous croyons devoir donner ici le détail de la dépense occasionnée par le personnel, son entretien et les frais généraux du budget de cent élèves que nous avons fait figurer au budget pour une somme de 17,800 fr.

TRAITEMENTS.

Aumônier résidant..................	400
Médecin externe....................	600
Adjudant résidant..................	600
Économe résidant...................	1,200
Commis d'administration résidant........	600
Trois contre-maîtres professeurs.........	1,500
Deux professeurs classiques..............	1,800
A reporter......	6,700

Report..........	6,700
Trois domestiques attachés à la Direction et à l'Établissement......................	600
Concierge......................	300

ENTRETIEN.

Entretien de neuf employés, à 500 fr.....	4,500
Entretien de trois sœurs de charité, à 500 fr.	1,500
Nourriture de quatre domestiques, à 300 fr.	1,200
Blanchissage, éclairage, chauffage, etc....	3,000
Total général........	17,800

Conclusion.

Nous aurions voulu faire suivre l'estimation approximative des dépenses par un aperçu des recettes ou produits sur lesquels nous devons compter ; mais voulant toujours rester dans le vrai, cela nous a paru impossible, et nous avons mieux aimé nous abstenir.

Nous nous bornerons à faire entrevoir que, dans quelques années, les pépinières qui auront été créées, donneront un grand produit ; les récoltes maraîchères, les fruits, les légumes cultivés, alimenteront la Colonie, et les produits de choix seront vendus.

Les étables et la basse-cour produiront aussi beaucoup par la vente du lait et des élèves.

Notre petite armée de travailleurs, à part le temps consacré aux études classiques et les jours de mauvais temps employés dans les ateliers, pourra, à raison de 200 journées par élève sur 300, nous donner un total de 60,000 journées.

Les travaux intérieurs et les cultures des terres appartenant à la Colonie ou louées par elle, ne pourront employer tout ce temps, peut-être pourrons-nous disposer de 30,000 journées pour entreprendre des travaux de défrichements, des plantations, des travaux de terrassement pour le compte du Gouvernement ou des particuliers. En rendant service au pays, nous trouverons du travail et des ressources importantes.

Pour l'encouragement de nos élèves, pour leur faire justement comprendre les bienfaits du travail en commun, il sera prélevé sur les produits du travail une somme qui sera fixée par le Conseil d'administration, pour être répartie entre les élèves; une petite portion de cette somme sera donnée aux enfants, l'autre sera réservée et leur sera attribuée sur un livret, afin de leur procurer une petite dot à la sortie de la Colonie.

Nous ferons tous nos efforts pour amener nos élèves à bien comprendre qu'ils doivent travailler avec ardeur, parce que leur travail sera une grande partie des ressources de la Colonie, et que, plus ils auront produit, plus il sera facile de grandir leur bien-être.

Nous ne nous sommes pas arrêté au temps que les élèves devront passer dans l'école; il est bien entendu que nous pensons les garder jusqu'à ce que nous trouvions à les placer convenablement; cela résume toutes les objections qu'on pourrait nous faire, puisque, plus ils resteront, plus ils seront utiles à l'Établissement, et plus ils seront à même de se guider en nous quittant.

Là s'arrête un exposé déjà bien long, mais auquel nous aurions voulu donner tout le développement qu'il a dans

notre pensée, et montrer à tous le bien que nous attendons de notre grande entreprise.

L'école devra être fondée dans un rayon de quatre à huit kilomètres de la ville de Nantes.

Un règlement sera présenté à la sanction du Conseil d'administration et à celle de M. le Ministre de l'agriculture, duquel nous recevrons toutes les instructions.

Les devoirs de chacun seront réglés : ceux du Directeur devront être les plus sévères, puisqu'il aura la plus grande part de responsabilité ; nous tâcherons de nous en acquitter de manière que le poids n'en pèse que sur nous ; nous aimerons nos devoirs, parce qu'ils nous mettront à même de faire du bien, et nous verrons avec bonheur notre vie tout entière consacrée à notre œuvre.

Extrait des Statuts.

Article premier.

La Colonie est instituée sous la protection du Gouvernement.

Art. 2.

Le but de l'Établissement est de recueillir les enfants trouvés, les orphelins et les enfants pauvres des villes, de l'âge de douze à quatorze ans au plus ; de les élever religieusement et moralement ; de leur donner toutes les connaissances nécessaires pour en faire d'excellents jardiniers pépiniéristes, légumistes et fleuristes.

Art. 3.

La Colonie est placée sous l'invocation de Saint-Vincent-de-Paule.

ART. 4.

Les Sociétés d'Horticulture, Académique, Industrielle, des Beaux-Arts, de Saint-Vincent-de-Paule, de la Chambre de Commerce de Nantes et du Comice agricole central de la Loire-Inférieure accordent leur patronage à l'Établissement.

ART. 5.

La Colonie est une fondation de charité. Sont invitées à concourir à sa création par leurs bienfaits toutes les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture de France, et les personnes généreuses des départements de l'Ouest, plus particulièrement appelées à profiter des résultats qui doivent en ressortir.

ART. 6.

Les noms des fondateurs seront inscrits à perpétuité dans la chapelle de l'Établissement, où des Services seront célébrés chaque année pour le repos des bienfaiteurs.

Le titre de fondateur sera acquis aux personnes qui auront fait don d'une somme de 100 francs, et aux souscripteurs de dix actions émises pour la fondation de la Colonie.

ART. 7.

Les premiers fonds se feront au moyen d'une souscription de 4,000 actions de 50 francs, sans intérêt, et remboursables par un tirage au sort annuel de 200 actions pendant les vingt années qui suivront la deuxième de l'émission.

Le premier tirage aura lieu le 20 décembre de la troisième année du versement.

ART. 8.

Les fondateurs ont compté sur les secours du Gouvernement et sur les allocations des Conseils généraux des départements de l'Ouest, pour aider, pendant les premières années, à l'entretien de l'Établissement qui, avant peu, donnera par ses produits de grandes ressources.

ART. 9.

Les souscripteurs auront pour garantie de leurs actions les immeubles de l'Établissement jusqu'à l'entier remboursement ; cette condition sera réglée par un acte, après que le Gouvernement aura autorisé la création de l'Établissement et avant tout appel de fonds.

ART. 10.

La colonie sera créée dans un rayon de 4 à 8 kilomètres de Nantes.

ART. 11.

Les dons et legs seront acceptés dans les règles voulues, et d'après les lois qui régissent les maisons de bienfaisance.

ART. 12.

Le Conseil d'administration est composé provisoirement ainsi qu'il suit :

Le Préfet de la Loire-Inférieure ou son délégué,

M.gr l'Évêque de Nantes ou son délégué,

Le Maire de Nantes,

Le Président du Tribunal civil,

Le Procureur de la République,

Le Receveur général de la Loire-Inférieure,

L'Inspecteur de l'agriculture.

Les présidents de la Chambre du Commerce, des So-

ciétés d'Horticulture, Académique, Industrielle, des Beaux-Arts, de Saint-Vincent-de-Paule et du Comice agricole central de la Loire-Inférieure,

Le Directeur de la Colonie.

Les Inspecteurs de l'agriculture en tournée seront toujours admis aux réunions du conseil comme représentants du Ministre.

Le conseil s'adjoindra un nombre illimité de membres pris parmi les principaux bienfaiteurs de l'Établissement.

Les admissions auront lieu par voie de scrutin.

ART. 13.

Les jardins, les pépinières, les cultures maraîchères, les étables, la basse-cour, seront tenus d'après les meilleures méthodes.

On s'attachera à ne cultiver que les fruits et légumes les plus beaux et les plus utiles, ainsi que les arbres et arbustes d'utilité et d'agrément les plus remarquables. Les étables et la basse-cour seront pourvues d'animaux de choix, élevés avec les plus grands soins, afin de pouvoir ensuite les répandre dans le pays.

ART. 14.

Le climat de Nantes étant un des plus tempérés de France, toutes les tentatives d'acclimatation et de naturalisation seront faites pour arriver à d'heureux résultats et au perfectionnement de la culture horticole.

ART. 15.

Les cultures devant s'étendre sur une grande échelle, le Directeur entretiendra correspondance avec les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture et les praticiens, pour s'aider

de leurs dons et de leurs lumières, et concourir aux progrès de la science horticole.

Extraits du registre des délibérations.

Séance ordinaire du 1.er octobre.

PRÉSIDENCE DE M. RAGUENEAU, DOYEN D'AGE.

Vu le petit nombre de membres présents, la lecture du procès-verbal est renvoyée à la prochaine séance.

M. Faucheux, rue de la Bâclerie, vient déposer sur le bureau des pommes d'une grosseur énorme, premiers fruits d'un arbre de son jardin; ces pommes sont connues dans le commerce. M. Faucheux, qui jusqu'à ce jour le possède seul à Nantes, n'en sait pas le nom; un de ces fruits a quinze centimètres de diamètre; son goût est à peu près celui du *Rambour*, la chair en est cassante.

Le n.° 9, 1848, du Journal d'Agriculture et de Jardinage, est déposé sur le bureau.

M. Ragueneau présente trois nouveaux dahlias de ses semis. Le jury sera invité à aller visiter la collection de M. Ragueneau.

Séance ordinaire du 8 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau: MM. Delamare, Ducoudray-Bourgault, vice-présidents; M. Jules d'Airoles, secrétaire.

Le bureau est orné d'un superbe Pancratium speciosum en parfaite floraison, envoyé par M. Hippolyte de Combles ; cette plante témoigne encore des soins que M. de Combles donne à ses intéressantes cultures.

M. Lefièvre père fait un rapport verbal sur la poire envoyée par M. Van-Iseghem à la séance du 24 septembre dernier.

Il résulte du rapport de M. Lefièvre que la poire obtenue par M. Van-Iseghem paraît un fruit nouveau, du moins ainsi le pense M. Lefièvre, qui le considère comme une bonne acquisition.

La poire ressemble, pour la forme, la grosseur, la peau lisse et fine, à la poire dite Chartreuse, mais la chair en est très-compacte, et son goût, un peu musqué, rappelle la William, quoiqu'il y ait une infériorité marquée dans le nouveau fruit.

M. Lefièvre pense qu'il mérite cependant les honneurs de la propagation. Il exprime le vœu que M. Van-Iseghem soit prié de mettre des greffes à la disposition de la Société.

M. Lefièvre remet sur le bureau des navets jaunes de la forme d'une toupie, dont la graine lui a été donnée en 1847 par M. de la Jousselandière ; c'est une espèce nouvelle pour le pays.

Le président présente quelques réflexions sur l'inconvénient qui résulte de la reproduction de certaines plantes inutiles, qui envahissent les champs et les jardins ; il pense qu'on devrait s'occuper de les détruire avant la maturité des graines, et que l'autorité supérieure devrait être invitée à prendre des arrêtés à ce sujet.

Un membre pense que ces plantes coupées plusieurs fois

entre les mois de juillet et d'octobre périssent facilement.

M. le président raconte que, dans une de ses promenades, il est allé visiter le Magnolia de la Maillardière, qu'on lui avait dit être mort l'hiver dernier.

Il a pu se convaincre que ce bel arbre, doyen des Magnolias en France, n'est pas entièrement mort, mais qu'il est menacé d'une fin prochaine : il ne donne plus que quelques pousses sur la tige et au collet de la racine.

M. Le Sant fait observer que cet arbre étant un monument qui appartient à l'histoire de la botanique du pays, à ce titre, il mérite tout l'intérêt de la Société d'Horticulture ; il propose de nommer une commission dont les membres seront priés de vouloir bien se rendre à la Maillardière, pour examiner le Magnolia et aviser au moyen à indiquer pour le conserver.

Une commission, composée de MM. Delamare, Ducoudray-Bourgault, Delalande, Lefièvre père, et Huet-Duguzon, est chargée d'aller faire la visite à la Maillardière, quand M. le président, qui se propose d'écrire à M. de la Bretêche, en aura obtenu l'autorisation.

Séance ordinaire du 15 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : M. Delamare, vice-président ; M. Jules d'Airoles, secrétaire ; M. Duboscq, secrétaire-adjoint.

Le bureau est orné de deux plantes parfaitement fleuries, envoyées par M. de Combles ; l'une est un *Pitcairnia*

splendens, et l'autre une orchidée terrestre *Centrosia aubertii*; cette dernière plante a été rapportée par M. Armange d'un de ses voyages à Bourbon: elle est fort remarquable, non pour la grandeur de sa fleur, qui est ordinaire, mais elle offre cette singularité que, pendant que les fleurs supérieures de l'épi s'épanouissent d'un blanc de lait, celles inférieures, écloses les premières, prennent une couleur abricot et se ponctuent très-régulièrement de brun; elles exalent une odeur de vanille assez forte.

M. Ragueneau a aussi apporté une fleur d'un Dalhia obtenu de ses semis l'année dernière. La fleur est bien faite, se supporte bien sur son pédoncule; mais les couleurs n'en sont pas bien franches.

Le jury est prié d'aller visiter la culture de dalhias de M. Ragueneau, le plus tôt possible, et de faire un rapport à la Société.

Le président donne lecture d'une lettre de M. de la Bretèche, en réponse à celle qui lui a été adressée à l'occasion de son Magnolia; cette lettre, toute gracieuse, invite la commission à visiter la Maillardière, promettant de suivre avec reconnaissance les indications qui seront données pour faire revivre l'arbre malade.

En conséquence, la commission sera priée de se rendre, le plus tôt possible, sur les lieux, et de faire son rapport dans une prochaine séance.

Le président pense qu'il doit être écrit à M. Van-Iseghem, pour l'inviter à vouloir bien prévenir la Société, l'année prochaine, à la maturité des fruits, afin que le jury puisse aller visiter son poirier nouveau; des remercîments seront en même temps faits à M. Van-Iseghem, au nom de la Société, pour l'envoi de sa poire.

Le président propose, et la Société adopte, que le jour de la séance solennelle de fin d'année sera arrêté dans la première séance ordinaire.

M. Pradal remet sur le bureau le catalogue 1848—49 de l'établissement Van-Houtte, de Gand.

Sur la proposition du secrétaire, la Société vote l'acquisition de plusieurs années de la *Revue Horticole*, manquant à la collection de la bibliothèque.

Aussi l'abonnement à l'*Instructeur Jardinier*, dont le rédacteur lui a envoyé les deux premiers numéros de 1848.

Le secrétaire demande à la Société que les membres de la commission de la bibliothèque soient priés de donner la liste des autres ouvrages à compléter, afin que la Société décide si elle veut faire la dépense nécessaire à l'acquisition de ce qui manque. — Adopté.

Le secrétaire offre de se charger de mettre la Société en relations avec un plus grand nombre de Sociétés d'agriculture et d'horticulture; de leur envoyer les publications dont on peut disposer, et de demander en échange les bulletins qu'elles publient; et enfin, de demander l'échange des relations utiles entre Sociétés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Séance du 22 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau: MM. Ducoudray-Bourgault, Delamare, vice-présidents; Jules d'Aiboles, secrétaire; Pradal, trésorier.

L'ordre du jour appelle la décision de l'assemblée sur le jour à déterminer pour la fête florale d'hiver; elle est fixée au 26 novembre. Toutes les dispositions devront être prises à cet égard.

M. Delamare, président du jury, demande la parole et lit un projet de programme pour les concours à ouvrir pour l'année 1849. Ce projet est renvoyé au jury pour le compléter. Il est décidé que ce programme sera imprimé, de manière à pouvoir être distribué à la séance du 26 novembre.

M. le secrétaire annonce que, pour se conformer à la décision prise sur sa proposition, il vient d'adresser une circulaire à beaucoup de Sociétés d'agriculture et d'horticulture de France et de l'étranger. Qu'à ces circulaires, demandant l'échange de relations entre Sociétés, ont été jointes les publications dont on pouvait disposer; que réciprocité a été demandée.

Le secrétaire pense que, pour appuyer la démarche qu'il vient de faire et pour établir des rapports plus intimes, il serait convenable que la Société voulût offrir le titre de membre honoraire et correspondant aux personnes qui donnent des gages de leur dévouement aux sciences horticole et agricole. Cette proposition est admise sans discussion. M. Jules d'Airoles présente, comme membres honoraires, pour être élus aux termes du règlement, dans la séance suivante, M. Héricart de Thury, M. l'abbé Berlèse, président et vice-président de la Société centrale d'Horticulture de France.

M. Chéreau, président de la Société nationale d'Horticulture de Paris.

M. de Murat et M. Lecoq, président et vice-président de la Société d'Horticulture de l'Auvergne.

M. Du Méril et M. de Bonnechose, président et secrétaire général de la Société d'Horticulture de Caen.

M. le chevalier Heyendéreix, président de la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand.

M. J. de Jonghe, botanographe à Bruxelles.

M. Porcher, président de la Société d'Horticulture d'Orléans.

M. Ménoux, président de la Société d'Horticulture du Rhône, à Lyon.

M. Pierre Clairgeau, horticulteur à Nantes, présente à la Société une poire qu'il a obtenue de semis.

MM. les membres du jury reconnaissent le fruit pour l'avoir vu sur l'arbre dans le jardin de M. Clairgeau.

Cette belle poire, examinée, paraît devoir être classée parmi les beurrés, elle ne présente pas encore de signes d'une maturité prochaine; un autre fruit du même arbre, tombé avant le temps, est aussi dans un état de maturité prématuré, il est goûté et trouvé d'un goût excellent.

M. le président propose, pour encourager le sieur Clairgeau et ses confrères à faire des semis, de nommer le fruit tout à fait remarquable, présenté aujourd'hui, *Beurré-Clairgeau de Nantes.*

Avec le consentement de M. Pierre Clairgeau, M. Jules d'Airoles offre de se charger d'ouvrir une souscription dans l'intérêt de cet horticulteur, à raison de deux francs par sujet greffe, faite en mars et livrée en octobre 1849. Si la souscription s'élève à plus de cent sujets à cette époque, le

surplus de la souscription sera réglé entre M. J. d'Airoles et M. Clairgeau, et elle sera publiée aux frais de la Société.

Le secrétaire se charge de faire donner à la poire Beurré-Clairgeau, toute la publicité possible, dans l'intérêt de son propriétaire.

Le secrétaire annonce, qu'en visitant la bibliothèque, il a vu avec regret que les premières publications de la Société n'ont pas été conservées, de 1828 à 1840. Qu'il serait à désirer que MM. les anciens membres qui possèdent les numéros manquants veuillent bien les offrir à la Société, pour l'aider à compléter la collection.

Le président invite, au nom de la Société, MM. les membres présents à vouloir bien satisfaire à la demande faite par M. le secrétaire.

Séance ordinaire du 29 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. DELAMARE.

Présents au bureau : M. Pradal, trésorier; M. Jules d'Airoles, secrétaire; M. Duboscq, secrétaire-adjoint.

M. Delamare remet au secrétaire le rapport du jury, sur la distribution des prix qui seront décernés le 26 novembre. Il donne lecture d'une lettre du Ministre de l'agriculture et du commerce, qui invite la Société à lui désigner l'époque qu'elle jugera le plus convenable pour que les produits horticoles puissent figurer dans la grande exposition des produits de l'industrie française, qui doit avoir

lieu à Paris, en 1849. Le bureau est chargé de répondre à cette demande.

MM. Héricart de Thury, Berlèse, Chéreau, de Murat, Lecoq, Ménoux, du Méril, de Bonnechose, Heyendéreix, Jean de Jonghe et Porcher, présentés dans la dernière séance, sont admis comme membres honoraires par acclamation.

Le secrétaire propose l'admission, comme membre honoraire, de M. Tourret, ministre de l'agriculture.

Comme membres correspondants, M. Bailly de Merlieux, secrétaire général de la Société centrale d'Horticulture; M. Poiteau, vice-président de la Société Nationale de Paris; M. de Saint-Innocent, botanographe à Autun; M. Van-Houtte, horticulteur à Gand; M. Villermoz, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Lyon; M. Charles Morel, secrétaire général de la Société Nationale de Paris; M. Neumann, jardinier en chef au Muséum de Paris; M. Méline, jardinier en chef du Jardin Botanique de Dijon (Côte-d'Or).

Le secrétaire propose, qu'à l'avenir, chaque prix décerné par la Société soit accompagné d'un diplôme relatant la cause pour laquelle il a été accordé; cette proposition est adoptée. M. le secrétaire est autorisé à faire imprimer les diplômes.

Sur le rapport de M. Le Marchand, membre de la commission de la bibliothèque, la Société ordonne l'acquisition de plusieurs livraisons ou volumes manquant aux collections.

M. Delamare, président du jury, donne quelques explications sur la position dans laquelle a été trouvé le Magno-

lia de la Maillardière. Il annonce qu'un rapport sera soumis prochainement à la Société à son sujet.

M. Vigneron de la Jousselandière lit un rapport de la commission chargée de rendre compte de la culture du blé préparé par M. de la Borderie, dont la Société ordonne l'impression.

De très-belles carottes sont présentées par M. Duboscq; ces racines sont d'une énorme dimension. M. Duboscq dit qu'elles ont été obtenues par le moyen d'un procédé qu'il se propose de renouveler avant d'en entretenir la Société.

Rapport de la commission composée de MM. Neveu-Derotrie, Jamon, Vigneron de la Jousselandière, Lefièvre aîné et Chillaud aîné, chargée de rendre compte de la culture du blé préparé par M. de la Borderie.

Nantes, le 23 octobre 1848.

Messieurs,

La commission que vous avez chargée de faire un rapport sur le froment préparé par M. de la Borderie, n'ayant pu obtenir plus promptement les renseignements dont elle avait besoin, ne s'est réunie qu'aujourd'hui.

Après avoir visité plusieurs terrains ensemencés, et avoir pris communication des divers renseignements qui lui ont été fournis par MM. Lefièvre père, Cailliaud aîné, de la Jousselandière, Pageaux, Loyen, Couane et Gautret Dabin, a reconnu que ce froment demande plus de temps pour naître, et pousse avec moins de vigueur que celui du pays; que sa couleur est plus foncée, ce qui est dû probablement à l'action de sa préparation; que sa végétation est restée jusqu'au mois de mai dans une sorte de stagnation, mais qu'alors il a poussé avec plus de vigueur et a atteint la même élévation que celui du pays. Ce froment, d'un grain blanc à une tige forte et ferme, n'est pas sujet à verser, quoique ayant des épis longs et généralement à six rangs, caractère de l'espèce; mais sa couleur blanche, peu estimée, empêchera de le cultiver.

Plusieurs engrais ont été employés : avec la chaux, il n'a donné que peu de produit; avec du genêt vert mis sous les bestiaux, et avec l'engrais ordinaire d'étable, il a donné le même produit que les froments cultivés dans le pays; mais, sans engrais, il n'a rien produit dans les communes de Nantes, Paimbœuf et Couëron; à Carquefou cependant, l'on n'a pas remarqué de différence dans le produit, ce qui doit être attribué à l'ensemencement qui en avait été fait dans une terre bien fumée pour la récolte précédente, et dont il a profité, cet engrais n'étant pas encore usé.

Le procédé employé par M. de la Borderie ne préserve pas le froment de la carie, car dans tous les cantons où on l'a semé elle s'est montrée quelquefois même dans des proportions fâcheuses, et nous n'avons à constater aucune

amélioration ; quant au blé, il demande à être semé plus épais, ne drageonnant que très-peu.

Le rapporteur, A.[d] V.[on] DE LA JOUSSELANDIÈRE.

Extraits du registre des délibérations.

Séance du 5 novembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : M. le docteur Delamare, vice-président ; M. Jules d'Airoles, secrétaire ; M. Pradal, trésorier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans réclamation.

Admissions de nouveaux membres. MM. Bailly de Merlieux, Poiteau, de Saint-Innocent, Van-Houtte, Villermoz, Neumann, Méline et Charles Morel, présentés dans la dernière séance par M. Jules d'Airoles, sont élus membres correspondants par acclamation.

M. Tourret, ministre de l'agriculture, est admis aussi par acclamation membre honoraire.

M. Charles d'Hillerin est présenté comme membre correspondant, par MM. Duboscq et Jules d'Airoles.

Le secrétaire remet à la commission de la bibliothèque un catalogue de M. Van-Houtte, de Gand, 1848-49, un catalogue de M. Adrien Sénéclausle, horticulteur à Bourg-

Argental, et une brochure de la Société séricicole de Paris.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu une lettre de M. Dusacq, éditeur de la Revue horticole, qui remercie la Société de lui avoir envoyé la poire *Beurré-Clairgeau*, pour la reproduire; elle paraîtra dans un des premiers numéros.

M. le président annonce qu'il a fait auprès de M. le Maire de Nantes les démarches pour obtenir la salle du Grand-Théâtre pour la fête du 26; que cette demande a été accordée. Il annonce, en outre, que la subvention du Conseil municipal de 300 fr., accordée pour 1848 à la Société, est à la disposition de M. le trésorier.

M. le président pense que cette subvention sera continuée pour 1849.

M. le président pense qu'une demande d'allocation doit être adressée au Conseil général, pour le prier de rétablir l'équilibre des recettes, amoindries par la perte de la somme qu'accordait la reine Amélie à la Société.

Le président annonce que M. le docteur Écorchard, professeur de botanique, l'a informé que personne ne s'est présenté pour concourir, cette année, pour le prix de botanique.

La Société décide que le concours pour les brevets de capacité des jeunes jardiniers, aura lieu dimanche prochain, 12 novembre, à la salle de la Bourse.

M. le secrétaire est chargé de prévenir la commission.

M. Jules d'Airoles remet l'épreuve du programme des

concours de 1849 ; à ce sujet, il exprime son regret que ce programme ne fasse mention d'aucun concours entre amateurs, il pense que c'est cependant le meilleur moyen de stimuler le goût et l'activité des amateurs membres de la Société ; il propose d'ajouter au programme rédigé par le jury une série de concours pour les amateurs, toutefois en soumettant ce changement à la décision du jury.

La proposition de M. d'Airoles, appuyée par plusieurs membres, est adoptée et renvoyée au jury, auprès duquel M. d'Airoles sera prié d'appuyer sa proposition et de la développer ; le jury s'assemblera jeudi et devra donner son travail à la séance du 12 courant.

Séance ordinaire du 12 novembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Delamare, vice-président ; Jules d'Airoles, secrétaire ; Duboscq, secrétaire-adjoint.

On procède à l'élection d'un nouveau membre.

M. Charles d'Hillerin, propriétaire au château de Boistisandeau (Vendée), est élu membre correspondant.

Correspondance manuscrite :

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Tourret, ministre de l'agriculture, qui remercie la Société du diplôme de membre honoraire, qui lui a été offert. La Société se félicite de cette acceptation.

Correspondance imprimée :

Le numéro d'octobre, des Annales de la Société centrale d'Horticulture de Paris, est remis à la bibliothèque.

La commission nommée pour examiner les jeunes jardiniers pour les diplômes de capacité s'est ajournée, nul concurrent ne s'étant fait inscrire.

Le secrétaire annonce que, prenant en considération et adoptant la proposition faite par lui à la dernière séance, le jury a ajouté au programme des concours ouverts pour 1849 un concours spécial pour les amateurs, membres de la Société, entre eux; que, pour se conformer aux termes du règlement, des médailles de bronze de deux modules seront seulement offertes aux concurrents. Le programme, ainsi augmenté, est distribué aux membres présents; un exemplaire sera annexé au procès-verbal.

Le président annonce qu'une réunion du conseil aura lieu, le 14 courant, chez lui, pour désigner les commissaires de la fête du 26 novembre.

La séance ordinaire du 19 aura lieu à huit heures, à cause de la revue qui doit avoir lieu.

Présentation de nouveaux membres :

M. Oswal Siffait, propriétaire, boulevard Delorme, est présenté comme membre résidant, par MM. Herbelin et Jules d'Airoles.

Des légumes et des graines du jardin d'expérience sont présentés par M. de la Jousselandière, et offerts à MM. les membres présents.

M. de la Jousselandière présente quelques poires assez belles, dont il n'a pu se procurer les noms : un de ces fruits est reconnu pour être le Beurré-Napoléon.

Séance ordinaire du 19 novembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Delamare, vice-président ; J. d'Airoles, secrétaire ; Duboscq, secrétaire-adjoint.

Le président rappelle que l'heure de la séance a été fixée à huit heures extraordinairement ; que, conformément aux décisions prises par la Société dans les années précédentes, la réunion aura à statuer sur toutes demandes d'admission de nouveaux membres présentés dans la séance, à cause de la Fête Florale à laquelle les nouveaux élus seront bien aises d'assister.

MM. de Latour-Dupin et de Piennes, présentés par MM. de Combles et Jules d'Airoles, M. Oswal Siffait, présenté dans la dernière séance, sont admis à l'unanimité comme membres résidants.

Douze membres ont pris part au scrutin.

Correspondance manuscrite :

Le président donne lecture d'une lettre de M. Van-Houtte, de Gand, qui remercie la Société du diplôme de membre correspondant qu'elle a bien voulu lui envoyer.

M. Simonneau jeune écrit pour annoncer que, quittant Nantes, il ne fera plus partie de la Société.

La démission est acceptée.

Réception d'ouvrages en souscription.

Le président dépose sur le bureau le numéro 9 de la *Flore des Serres de l'Europe*, 1848, et les dix-huit premières livraisons de l'*Instructeur Jardinier*.

La Société entend un rapport fait par M. Huet-Daguzon,

au nom de la commission chargée de rendre compte d'un ouvrage, au titre *Cours gratuit pratique d'Arboriculture*, par M. L. Gaudry, dont l'auteur a bien voulu faire hommage à la Société.

Ce rapport obtient les éloges de la Société, qui ordonne qu'il sera imprimé. M. Gaudry sera remercié.

M. François Turcaut, jardinier à Nantes, présente une magnifique courge (*Cucumis clavus Herculi*). Ce fruit a un mètre vingt-cinq centimètres de longueur et cinquante centimètres de tour dans sa partie la plus forte. M. Turcaut est remercié de sa communication. Des billets d'entrée à la Fête Florale lui sont remis.

M. Delamare dépose sur le bureau trois poires magnifiques, envoyées par M. Broves-Bernier, jardinier à la Ville-en-Bois : la poire Chartreuse, le Beurré d'Aremberg et le Doyenné d'hiver.

M. Delamare est prié de remercier M. Broves-Bernier, au nom de la Société, qui a admiré ses beaux fruits.

M. le président annonce que le bureau et MM. les commissaires de la Fête Florale sont convoqués pour mardi, à sept heures du soir, chez lui, pour s'entendre sur les dernières dispositions à prendre.

Rapport de la Commission composée de MM. Lefièvre père, Mouniot et Huet-Daguzon, nommés pour rendre compte de l'ouvrage ayant pour titre : **Cours gratuit et pratique d'Arboriculture,** *par M.* L. Gaudry.

Messieurs,

La Société Nantaise d'Horticulture, dans sa séance du 19 juin dernier, a nommé une commission chargée de faire un examen consciencieux et approfondi d'un ouvrage ayant pour titre : *Cours gratuit et pratique d'Arboriculture*, par M. Gaudry, et de prendre également connaissance d'un autre ouvrage intitulé : *Essais sur la Taille et la Conduite des Arbres fruitiers*, par M. de S........., un de nos honorables membres résidants, dans le but d'établir une comparaison entre les deux ouvrages.

Votre commission, Messieurs, a d'abord hésité à entreprendre cette tâche, qui lui paraissait au-dessus de ses forces ; il lui fallait avoir en arboriculture des connaissances assez étendues, connaissances qu'elle ne se flattait pas de posséder. Cependant, désirant répondre à votre confiance, elle s'est mise au travail, et je viens, en son nom, vous apporter le résultat de ses observations.

Pour ce qui regarde l'ouvrage de M. Gaudry, nous avions à répondre aux trois points suivants :

Cet ouvrage, qui comprend la culture de tous les arbres à fruits, est-il à la portée de toutes les intelligences par sa

simplicité, sa clarté et sa brièveté? Est-il aussi à la portée des arboriculteurs et des élèves par la modicité de son prix?

Enfin, quelle influence peut exercer la création de l'école gratuite de M. Gaudry en faveur d'un art aussi utile et aussi peu répandu que la taille et la conduite des arbres à fruits?

Nous pouvons, Messieurs, répondre favorablement à toutes ces questions.

M. Gaudry, amateur passionné ainsi que praticien habile, entend bien la conduite des arbres fruitiers; il a apporté à la forme des poiriers en pyramides différentes modifications qui peuvent avoir de l'importance; ses pêchers sont conduits sous différentes formes, et la plantation y est traitée d'une manière remarquable. Ses figures géométriques peuvent être d'un grand secours pour la régularité des plantations.

Le chapitre sur la taille est simple et clair; et, pour en faciliter l'intelligence, des planches sont jointes au texte.

Enfin, la modicité du prix de cet ouvrage, qui est de deux francs, le met à la portée de toutes les bourses.

Cependant, Messieurs, ce traité présente un léger inconvénient: l'auteur, comme beaucoup de ceux, du reste, qui ont écrit sur l'arboriculture, demeure à Paris, et il écrit pour Paris; or, vous n'ignorez pas, que le sol et la température de ce pays diffèrent essentiellement de ceux du nôtre; de là résultent quelques modifications dans la conduite des arbres fruitiers; mais cet inconvénient est de peu d'importance: l'arboriculteur un peu intelligent reconnaîtra facilement en quoi il doit changer ou modifier d'excellentes méthodes.

L'ouvrage de M. de S........., ayant pour titre *Essais sur la Taille et la Conduite des Arbres fruitiers*, est déjà connu de beaucoup d'arboriculteurs et possède un avantage incontestable pour nous sur tous ceux qui traitent d'arboriculture; c'est qu'il est écrit par un de nos concitoyens et pour notre localité; nous nous associons de grand cœur aux éloges et aux remercîments que, dans sa séance solennelle de l'hiver dernier, votre Société a adressés publiquement à l'auteur par l'organe de son secrétaire.

Cependant, Messieurs, il existe dans cet ouvrage une lacune : nous voulons parler de la plantation dont l'auteur ne s'est pas occupé, ce qui est indispensable dans un ouvrage de ce genre. Nous voudrions donc que l'auteur, pour compléter son ouvrage, traitât ce sujet dans une seconde édition; nous voudrions aussi qu'il joignît au texte quelques planches, pour faciliter l'intelligence de la taille.

Si l'auteur se rend à notre désir, si ces additions sont faites, nous ne doutons pas que tous les arboriculteurs ne s'empressent d'acheter de nouveau ce livre, qu'une trop grande modestie a empêché de signer.

Nantes, le 19 novembre 1848.

J. Huet, *rapporteur*.

FÊTE FLORALE.

Extrait du registre des délibérations.

Séance solennelle du 26 *novembre* 1848.

La séance a lieu, comme à l'ordinaire, dans la superbe salle du Grand-Théâtre, mise à la disposition de la Société par l'Administration municipale.

Toutes les mesures de sûreté ont été sévèrement prises pour éviter autant que possible les inconvénients d'une nombreuse réunion.

La salle est parfaitement éclairée et ornée de la manière la plus gracieuse. A onze heures, MM. les commissaires sont à leur poste et se partagent le service d'honneur de la fête.

A midi, les portes sont ouvertes, et, dans un instant, plus de deux mille personnes sont placées, et la salle présente un coup-d'œil des plus remarquables.

La musique du 47.ᵉ de ligne occupe l'orchestre et fait entendre des morceaux choisis jusqu'à l'ouverture de la séance.

A une heure, les autorités civiles et militaires sont introduites par les membres du bureau et prennent place aux fauteuils qui leur ont été réservés.

M. le Préfet de la Loire-Inférieure, le général Tempoure, le Maire de Nantes, le Président du tribunal de

commerce, le Commissaire général de la marine, M. Bignon, vice-président du Conseil général, le Colonel et le Lieutenant-Colonel de la garde nationale, le Colonel de gendarmerie, le Président de la chambre du commerce et le Procureur de la République, étant assis ainsi que MM. les membres du bureau, M. Le Sant, président de la Société, ouvre la séance, et prononce un discours.

Les élèves du Conservatoire de musique exécutent avec un grand ensemble un chœur, sous la direction de leur habile professeur.

La parole est donnée à M. le secrétaire pour la lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1848.

La musique du régiment exécute une ouverture.

La parole est donnée au secrétaire-adjoint pour la lecture de la décision du jury; les lauréats sont appelés successivement pour recevoir les prix qui leur ont été décernés par la Société. De nombreux applaudissements accueillent les vainqueurs et témoignent de la sympathie qu'inspirent les travaux si dignement récompensés.

Une loterie de corbeilles de plantes et de magnifiques fruits est offerte par la Société aux dames présentes.

Huit cents billets ont été échangés aux dames contre les cartes d'entrée.

A l'issue de la loterie, les élèves du Conservatoire ont chanté un second chœur, et la séance a été levée au son des fanfares de la musique militaire.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE SOLENNELLE

LE 26 NOVEMBRE 1848,

PAR M. LE SANT,

PRÉSIDENT.

Messieurs,

De nombreuses et puissantes causes de perturbation succèdent toujours aux grandes commotions politiques, et le premier, comme le plus funeste des effets que produisent ces violentes secousses, c'est l'excessif affaiblissement de la confiance publique.

Lorsque cette situation se prolonge au-delà de certaines limites, elle compromet gravement les institutions du pays,

et, *à priori*, les établissements privés. Les unes sont fortement ébranlées, malgré les constants efforts du pouvoir chargé de veiller à leur conservation. Les autres, abandonnés à leurs propres forces, succombent brusquement, ou languissent jusqu'au jour où le calme, renaissant au milieu des populations, ramène la sécurité dans les esprits. Alors, seulement alors, les capitaux commencent à reparaître, favorisent la reprise des affaires commerciales et vivifient les industries les plus utiles.

Malheureusement, les professions dont les produits ne figurent pas au rang des objets de première nécessité, celles-là précisément qui ont souffert davantage durant la crise, ne participent que tardivement aux bienfaits du retour de la société à son état normal.

Telle est, avec une désolante vérité, la position de l'horticulture.

En effet, à part les végétaux comestibles, tous les articles fournis par les serres et les jardins sont frappés d'une non-valeur absolue, ruineuse conséquemment pour ceux qui les exploitent.

Ce fâcheux état de choses n'a été pour ces derniers que la prolongation de la gêne occasionnée l'année dernière par la cherté des céréales. Si je rappelle ce fait, c'est uniquement pour vous signaler la patiente, j'ose même dire la patriotique résignation de nos horticulteurs praticiens. — Ces hommes, recommandables à tant de titres, ont compris qu'il est du devoir de chacun de se soumettre avec courage aux sacrifices imposés par les événements, surtout quand ces sacrifices ont pour but le rétablissement de l'ordre à l'intérieur, le maintien de la paix au dehors.

Puisse cet exemple être enfin imité par ceux qui, faisant un étrange abus de la liberté si largement conquise en février, paralysent l'action du Gouvernement par les embarras qu'ils lui suscitent.

Grâce au ciel, la vérité prévaut toujours sur l'erreur : le bons sens du peuple a fait bonne et prompte justice de ces déplorables utopies, qui ne tendaient à rien moins qu'à une spoliation générale, et à briser les liens si doux, les liens si sacrés de la famille...... Briser les liens de la famille! ah! je me hâte de rétracter ces paroles, car on pourrait me croire coupable d'un odieux blasphème!.... Rassurons-nous, la famille ne périra pas : instituée par Dieu, elle se perpétuera jusqu'à la fin des siècles!

Quelque difficiles qu'aient été les circonstances, et nonobstant la perte de l'allocation que nous recevions tous les ans de la libéralité de la Reine, la Société d'Horticulture n'a pas failli à son mandat. Loin de se décourager, elle a déployé toutes ses ressources pour soutenir le zèle des jardiniers, soit en multipliant les expositions, soit en augmentant le nombre des prix qu'elle décerne annuellement.

Au reste, la Société d'Horticulture ne pouvait faire moins pour répondre à la confiance que M. le Ministre de l'agriculture et du commerce a bien voulu lui témoigner, en lui continuant la subvention que le Gouvernement précédent lui accordait, et voulant aussi faire un emploi utile des fonds que le Conseil municipal de Nantes inscrit pour elle à son budget.

L'honorable assistance des magistrats et des fonctionnaires de la commune et du département est, pour notre

institution, un gage non équivoque de leur appui sympathique. Que ces Messieurs nous permettent de leur adresser l'expression de notre profonde gratitude!

Sans la musique, nos fêtes d'hiver seraient bien pâles, bien monotones, car son absence nous priverait peut-être de la présence des dames, qui en sont le plus gracieux ornement. Remercions donc Messieurs les artistes, pour leur agréable et actif concours, et n'oublions pas que nous sommes redevables de leur participation à l'extrême obligeance de M. le colonel de Lioux, et au zèle infatigable de M. Bressler, l'habile directeur du Conservatoire de l'Ouest.

J'ai dit les souffrances de nos jardiniers : leur commerce, déjà si restreint en 1847, est devenu tout à fait nul depuis neuf mois. Néanmoins, il ne faut pas en conclure que le goût des fleurs s'est amoindri à Nantes : les riches collections de nos savants amateurs sont là pour démontrer le contraire. Il ne faudrait, pour rendre à leur culte tout l'éclat dont il est susceptible, que se soustraire à l'influence des préoccupations trop sérieuses de notre époque.

Cette mission me semble réservée aux femmes, qui peuvent l'accomplir avec peu de dépense, et sans beaucoup de peine. Il suffirait que chaque dame, chaque jeune fille surtout, prît sous sa protection spéciale une ou plusieurs de ces jolies plantes qu'elle cultiverait elle-même avec tant de charme, et qui, en échange de ses soins, contribuerait, pendant la saison rigoureuse, à lui faire oublier la triste nudité des jardins. Cet avantage n'est, à notre sens, que très-secondaire, si l'on prend garde à l'influence

bienfaisante que les fleurs peuvent exercer sur les mœurs de la famille.

Et, d'ailleurs, ne perdez pas de vue, Mesdames, qu'en réalisant la pensée que je livre avec confiance à votre appréciation, vous deviendrez une nouvelle Providence pour nos horticulteurs : votre bienveillante visite leur fera oublier promptement l'isolement dans lequel ils vivent depuis près d'une année.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE

PENDANT L'ANNÉE 1848,

PAR

M. JULES DE LIRON D'AIROLES,

SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Appelé tout récemment par vos bienveillants suffrages à remplacer M. le docteur Derostaing-Derivas, que de nombreuses occupations ont forcé de résigner les fonctions de secrétaire, je viens vous rendre compte des travaux de l'année qui va finir.

Hommes de paix, de progrès, de dévouement au pays et à ses intérêts matériels, les événements qui ont violemment alarmé, contristé notre belle France, n'ont pas arrêté vos travaux.

Vous avez compris, Messieurs, que votre mission, dans ces temps d'inquiétudes politiques, était comme dans des temps plus heureux, d'encourager toujours les efforts, les progrès de la science horticole, si utile, si indispensablement liée à la prospérité des nations.

Vous deviez rassurer cette classe intéressante de cultivateurs, que vous vous êtes fait un devoir de patroner, que vous aimez à réunir ici chaque année, pour distribuer aux plus laborieux, aux plus intelligents, les récompenses promises dans vos programmes. Vous avez été fidèles au mandat que vous vous étiez imposé.

Appelé pour la première fois à vous entretenir de notre Société, j'aurais voulu que le temps m'eût permis de parcourir les registres de vos délibérations qui, depuis vingt ans, ont enrichi l'horticulture de tant d'améliorations.

Mu par un sentiment d'estime, j'aurais voulu vous nommer les membres honorables qui ont aidé notre Société avec le plus de zèle dans ses travaux ; mais ces noms, Messieurs, je l'ai pensé, ils sont dans vos souvenirs, où les ont gravés la reconnaissance et l'affection ; mon but est donc rempli en vous les rappelant.

Vos travaux, Messieurs, vont toujours grandissant d'importance, à mesure que l'horticulture fait des progrès ; quand le bien est produit, il faut l'entretenir, le développer, le perfectionner, c'est là qu'est le but de vos efforts.

Chaque année, la Société célèbre les fêtes de la Pentecôte

par une exposition de tous les produits de l'horticulture, fleurs, fruits, légumes; cette exhibition a lieu dans le jardin et la belle salle de la Bourse, toujours mis à votre disposition avec une grande obligeance par la Chambre du Commerce.

Là, une grande partie de la population de notre ville vient récréer ses regards sur les richesses de Flore et de Pomone, qui ont attiré vos concours; c'est sur le lieu même de l'exposition, gracieux théâtre d'une lutte de l'intelligence et du travail, que vous décernez les prix aux vainqueurs.

Des expositions partielles de camellias, de roses, de dahlias, ont lieu dans la saison des fleurs. Votre jury est appelé à en rendre compte; elles sont toujours dignement récompensées.

Depuis bien des années, par vos soins, par votre sollicitude, chaque dimanche, des marchés de fleurs se tiennent dans le jardin de la Bourse; ce sont autant de petites expositions: ce parterre improvisé est une gracieuse promenade que nos dames nantaises aiment à fréquenter.

Un prix important est réservé par vous à l'horticulteur qui a le plus et le mieux approvisionné ces marchés.

Des réunions hebdomadaires ont lieu pour traiter les questions qui se présentent sur l'horticulture, pour entendre les rapports des commissions nommées par la Société, les rapports des tournées du jury, et pour recevoir les observations que vous font de zélés collègues, sur de nouveaux produits obtenus à l'aide d'une culture intelligente et de soins persévérants. L'intérêt de ces séances est souvent augmenté par l'envoi d'arbustes, de plantes rares, de fruits

et de légumes nouveaux, cultivés à l'envi par nos collègues; communications dont la Société est toujours reconnaissante.

Telle est l'esquisse des travaux de la Société, que je me plais à retracer succinctement, et que vous savez couronner par des séances solennelles, qui se tiennent chaque année comme aujourd'hui dans cette belle salle du Grand-Théâtre.

Répondant toujours avec bienveillance à votre invitation, les autorités de notre grande cité, veulent bien ajouter aux récompenses que vous les priez de remettre à vos lauréats; les remercîments que nous leur adressons sont un tribut de reconnaissance de la Société tout entière.

Ces fêtes, où tant de gracieux éléments viennent porter leur charme et leur éclat, vous seraient enviées par toutes les sociétés émules de la vôtre; c'est ce que je pensais, Messieurs, quand, il y a trois ans, j'assistais pour la première fois et comme étranger à une de ces solennités.

Nous traversons des jours mauvais, des temps d'orages politiques, dont l'esprit d'ordre saura triompher; la Providence nous réserve un avenir de paix et de prospérité, pour sécher les larmes de la grande famille, pour cicatriser les plaies de la fortune publique.

Travaillons sans relâche, nous qui voulons le bien du pays, à édifier, à assurer sa richesse.

Il est une tâche bien importante, Messieurs, pour les Sociétés d'Horticulture, dont elles doivent s'occuper activement. C'est de l'enseignement horticole dont je veux vous parler.

Vous avez fait de bien louables efforts pour arriver, par

les encouragements, à décider les jeunes gens qui se destinent à la profession de jardinier, à acquérir un véritable savoir.

La France, si riche en institutions, manque d'écoles spéciales d'enseignement horticole.

Vous avez bien voulu donner votre patronage au projet de création de la Colonie horticole de l'Ouest; j'ai posé dans ce projet les bases d'une école pratique gratuite d'horticulture, où des enfants abandonnés, orphelins et pauvres, trouveraient famille, protection, direction et instruction, pour devenir des hommes honnêtes, des hommes utiles à la société.

Espérons, Messieurs, que le Ministre, si disposé à faire prospérer l'agriculture, portera sa sollicitude sur l'horticulture en particulier; qu'il entendra le vœu que vous avez formulé dans votre délibération. S'il en était ainsi, il vous serait permis de penser que la Bretagne aurait bientôt une spécialité de travailleurs qui lui manque si généralement.

Les expositions de cette année se sont naturellement ressenties de l'état d'agitation dans lequel nous avons vécu.

L'exposition de camellias n'a pu s'effectuer, faute d'un local disponible assez grand pour la recevoir.

Une exposition de roses a eu lieu le 28 mai; de belles collections ont été présentées par nos horticulteurs et nos amateurs.

L'exposition de la Pentecôte a, comme toutes les précédentes, attiré un grand concours de visiteurs; elle témoignait du zèle des horticulteurs commerçants et de nos collègues amateurs.

Nous espérons que l'année prochaine les expositions seront plus importantes et présenteront des améliorations que nous serons heureux de constater.

Nous devons exprimer ici le vœu de la Société, de voir les fruits et les légumes venir prendre une large part aux concours. Une exposition spéciale de ces produits aura lieu l'année prochaine. Nous espérons que les producteurs qui nous entendent répondront à l'appel qui leur est fait.

Pour donner tout le temps aux horticulteurs de se préparer à disputer dignement de nouveaux prix, vous avez déjà, depuis quelques jours, fait distribuer à tous les intéressés le programme général des concours ouverts pour l'année 1849.

Nous regrettons de ne pouvoir vous conduire dans les établissements horticoles de notre ville. Combien il nous eût été agréable de parcourir avec vous les cultures, les jardins et les serres de MM. Nerrière, Noisette, Drouard-Guillon, Lefièvre, Mabit, Menoreau, Sauvaget, Bruneau (Jules), Bruneau (François), Bruneau (Gabriel), Brunellière, Caillet aîné, Caillet jeune, Cottineau-Bruneau, Driard père, Driard (François), Fortumeau, Gergaud, Leduc-Vrignaud.

Nous sommes obligés de nous borner à vous les nommer et à témoigner notre sympathie pour les travaux, les sacrifices que font nos horticulteurs laborieux, pour donner plus d'importance à leurs établissements et mieux répondre aux besoins du pays.

Chacun de vous, Messieurs, voudra voir, au printemps prochain et même cet hiver, le nouveau local où M. Nerrière transporte son établissement. Déjà une vaste serre à camellias y appelle l'attention des amateurs.

Nous aimerions à vous faire admirer aussi les superbes jardins, les serres construites à grands frais et si bien ornées, de notre honorable collègue M. Robert; nous voudrions récréer vos regards dans les jardins et les serres de M. Charles Mellinet, notre doyen d'âge; de MM. de Combles, Herbelin, Ducoudray-Bourgault, Dennis, de Gauville, Huet-Daguzon, Geoffroy, Boisteaux, Armange, Favre-Couvel, Barrat, Hubert, Roland, Ferrari, Ragueneau, de la Jousselandière, Cailliaud aîné, où nos collègues savent réunir tant de beaux et précieux végétaux; partout, Messieurs, vous jouiriez du délicieux spectacle de plantes bien cultivées, variées et intéressantes: mais nous devons nous contenter de citer des noms chers à notre Société.

Nous sommes sûrs de n'inspirer aucune jalousie, en vous citant comme modèle la jeune et belle culture de camellias de M. Huet-Daguzon; c'est un hommage que chaque membre de notre Société rend à notre laborieux, à notre intelligent collègue.

Nous devons vous signaler aussi la persévérance que M. Cailliaud aîné sait apporter à la culture des légumes et des pommes de terre en particulier. Chaque année il fait des semis importants, méthode de reproduction qu'on ne saurait trop imiter, puisqu'elle donne de très-beaux résultats. Le fléau qui règne sur ce précieux végétal est étudié avec constance; espérons que nous en serons bientôt délivrés.

Nous acquittons une autre dette de reconnaissance, en signalant ici un établissement auquel il est juste que vous portiez le plus vif intérêt.

Le Jardin des Plantes de Nantes a reçu successivement

de notables perfectionnements, grâce à la sage prévoyance de l'Administration municipale et aux soins éclairés du savant M. le docteur Écorchard, notre collègue, qui en est le directeur.

Des serres nouvellement construites, dirigées d'après les principes d'une bonne théorie et l'expérience, offriront toutes les conditions nécessaires pour conserver, acclimater et propager les conquêtes végétales dont nos marins, au retour de leurs lointaines expéditions, viennent enrichir des collections déjà nombreuses.

Chaque année nos prédécesseurs ont eu à constater les services rendus par nos officiers de la marine marchande à la botanique, à l'horticulture, par leurs importations des végétaux de l'Inde et des Tropiques; nous devons aujourd'hui vous entretenir de M. le capitaine Maugras, qui a offert à la Société quatre caisses de plantes venant de la Guadeloupe, un sac de graines et des patates douces.

Vous voyez quel prix M. le capitaine Maugras attache au titre de membre honoraire que vous lui avez décerné.

Notre collègue, M. Armange aîné, capitaine au long-cours, est toujours l'ami de notre Société, l'ami de la botanique, l'importateur courageux et désintéressé que vous avez nommé membre honoraire et auquel vous avez décerné une médaille d'or. A son dernier voyage, il a rapporté treize caisses, contenant 664 plantes ou arbustes, et plus de 2,000 échantillons de plantes sèches de Bourbon ou de l'Inde, qui ont été distribués dans les principaux établissements de France.

C'est à des courses et des marches dangereuses à travers les forêts impénétrables et les montagnes de Bourbon

que M. Armange, en bravant les fatigues, doit ses précieuses récoltes.

Vous renouvellerez, Messieurs, vos démarches auprès du Gouvernement, pour faire obtenir à M. Armange une récompense nationale, si bien méritée aussi par des actions de courage et d'humanité.

Nous ne pouvons nous empêcher de rendre dans cette enceinte un hommage de notre estime à M. Armange, en citant les traits suivants, qui lui donnent droit aux plus grands éloges :

Le 30 décembre 1821, le brick l'*Eugénie*, de Saint-Malo ; capitaine Bourée, eut connaissance en mer d'un navire en détresse auquel il se hâta de porter secours. C'était le brick anglais *John Robert*, chargé de bois, flottant entre deux eaux ; dont les hommes d'équipage, au nombre de douze, étaient réfugiés depuis plusieurs jours dans les hunes.

Malgré le danger éminent, une chaloupe commandée par M. Armange, second du navire l'*Eugénie*, fut mise en mer, et à trois reprises différentes alla chercher sur le navire anglais les naufragés, qui furent tous sauvés. Bien d'autres traits de courage pourraient être cités ; nous nous arrêtons à vous rappeler qu'en septembre 1845, M. Armange se jeta, dans le port de Nantes, à la recherche d'un enfant qui venait de se noyer. Une maladie de 16 mois a été la suite de ce nouvel acte de dévouement.

Nous sommes sortis un instant de notre sujet, nous savons d'avance que vous nous excuserez ; nous tenions à vous dire pourquoi nous nous honorons tous d'avoir M. Armange pour collègue.

Le Ministre de l'agriculture vous a continué une alloca-

tion de 500 francs, dont les fonds ont été employés à récompenser les jardiniers qui ont le mieux rempli les conditions des concours établis par vous, pour la formation de nouvelles pépinières, de nouveaux vergers, de nouvelles cultures maraîchères et l'approvisionnement des marchés.

L'allocation du Conseil municipal a été de 300 francs; nous devons remercier l'Administration de ce bienveillant secours : elle peut voir aujourd'hui elle-même si nous savons bien employer les fonds qu'elle nous destine.

Vous avez récompensé, autant qu'il était en votre pouvoir, les efforts, les progrès des horticulteurs commerçants; vous avez mis tout en œuvre pour faire prospérer le commerce horticole dans notre cité, vous avez cherché à amener l'abondance de bonnes denrées sur les marchés; c'est en persévérant que vous atteindrez ce résultat.

Nous devons des remercîments à MM. les membres du jury, dont l'honorable président et plusieurs membres en particulier ont montré un véritable dévouement.

Vous en devez aussi à la commission de notre jardin d'expérience, qui prend, sous la direction de M. de la Jousselandière, toute l'importance dont il est susceptible.

La bibliothèque est mise en ordre; elle s'augmente et se complète par les soins de la commission et de M. le docteur Le Marchand, en particulier.

Vous avez reçu de M. Gaudry, qui vous en a fait l'hommage, un ouvrage intitulé *Cours gratuit d'arboriculture;* une commission a été chargée de vous rendre compte de cet excellent livre, dans lequel M. Gaudry a déployé son savoir; cet ouvrage se recommande par son utilité.

Aucun de vous, Messieurs, n'ignore qu'à quelques lieues

de Nantes est la paisible retraite de la Trappe de Meilleraye : là, de pieux cénobites, de laborieux agriculteurs partagent leur vie entre la prière, les travaux des jardins et des champs, répandent ainsi dans les campagnes l'exemple de la bonne culture.

Ces religieux sont nos frères, retirés du monde, travaillant en commun et avec ardeur, en attendant qu'ils arrivent à une vie meilleure ; ils ont droit à toutes nos sympathies, puisque leurs travaux sont les seuls liens qui les rattachent encore à la société.

Les portes du monastère se sont ouvertes, il y a quelques jours, à 40 religieux, qui vont planter une croix de bois, à peine ébauchée, en Amérique, dans la province de Kentuchy, à 2,500 lieues de la mère-patrie.

Des larmes ont coulé sur ces graves visages ; des frères se quittaient pour ne plus se revoir ici-bas ; les prières communes ont appelé les bénédictions du ciel sur les voyageurs et leur entreprise.

L'aide de Dieu, la persévérance et le courage sauront triompher des obstacles. Que nos vœux les accompagnent et les conduisent à bon port, sur la terre étrangère, où, morts au monde, ils vont mourir en Dieu, ne laissant après eux que l'exemple des vertus chrétiennes et le germe de la science agricole.

Les publications de notre Société vont être augmentées de la relation de vos travaux de l'année, des mémoires qui vous ont été adressés ; le zèle de la commission de rédaction ne restera pas en arrière.

Vous avez, Messieurs, été mis récemment en rapport avec les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture de France et de Belgique.

Vous avez offert le titre de membre honoraire et correspondant à des personnes bien recommandables dans la science et la pratique de l'horticulture; avec les allocations du Ministre de l'agriculture, du département, et de l'Administration municipale; les communications et les échanges que vous obtiendrez par votre correspondance, par l'extension donnée aux concours ouverts pour vos expositions, sous la sage, l'excellente direction de notre honorable président, vous verrez, Messieurs, notre Société progresser encore, et chacun de nous sera heureux de travailler à sa prospérité.

DISTRIBUTION DES PRIX

Décernés le 26 novembre 1848.

Culture générale. — Prix unique. — M. Bruneau (du Pavillon).

Pépinières d'arbres fruitiers. — 1.er Prix, MM. Lefièvre frères. — 2.e prix, M. Sauvaget. — Mention honorable, M. Nerrière, pour sa pépinière de pêchers.

Création de pépinières nouvelles. — Prix unique de 100 francs.

Ce prix n'est pas accordé cette année ; cependant, par le rapport favorable du jury sur la bonne tenue et la création des pépinières de M. Gergaud, à Couëron, la Société, tout en regrettant qu'elles soient situées hors de la banlieue de Nantes et par conséquent ne remplissent pas les conditions du programme, se plaît à lui accorder un prix pour couronner ses efforts.

Collection d'arbres verts de pleine terre, nouvellement introduits dans le département et multipliés. — Prix unique, M. Nerrière. — Mention honorable, MM. Lefièvre frères.

Il est à regretter que M. Noisette soit membre du jury et se trouve ainsi hors de concours. Sa collection d'arbres verts, nouvellement introduits dans le département, est nombreuse et très-remarquable.

Parmi les arbres nouvellement introduits à Nantes, nous citerons ici :

Les *Juniperus fenella speciosa*, et *Juniperus Hispanica; Cupressus Mexicanus, Cupressus torulosa, Cupressus torniforchii, Abies religiosa, Abies Cephalonica, Abies morenda, Abies nobilis, Abies Kutrow, Abies fraserci, Tuja filiformis* et *Taxus Ibernica.*

Taille des Arbres. — La conduite meilleure donnée aux espaliers et aux quenouilles a été remarquée par le jury et présage les plus heureux résultats. Il se plaît à féliciter MM. les jardiniers de leurs efforts, les engage encore à mieux faire, et espère que les améliorations qu'il n'a pas cependant trouvées assez importantes pour mériter un prix cette année, seront l'année prochaine dignes de plus grands éloges et de récompenses.

Culture Maraîchère. — 1.er Prix, M. Cassard (Donatien),

de la maison veuve Cassard, place Saint-Jacques. — 2.e Prix (ex-æquo), MM. François Thébaud, rue Gros, et Auguste Bezier, à la Marière. — 3.e Prix, M. Cassard, Louis, chemin de Vertou. — 4.e Prix, M. Brihier, Jean, aux Péraudières, route de Vannes. — 5.e Prix, M. Pouplard fils, rue Gros. — Mention de rappel, MM. Nicolas, route de Clisson, et Brunelière, Louis, rue Richebourg, pour sa belle culture de *Cantaloups*.

Jardiniers fleuristes. — Le jury n'a point constaté, cette année, d'accroissements notables, ni d'améliorations bien remarquables dans les établissements qu'il a visités. Cependant il a cru devoir signaler les jardiniers suivants :

Mention de rappel : MM. Noisette, Drouard-Gouillon, Caillé aîné, Caillé jeune, François Bruneau, Mabit, Lefièvre père et Cottineau-Bruneau.

Prix spéciaux. — M. Nerrière, pour une très-belle culture d'*Epacris* (près de 3,500 sujets), semis obtenu de graines fécondées artificiellement entre les variétés *impressa*, *campanulata*, *paludosa*, et *grandiflora*.

Ce superbe semis, qui doit bientôt fleurir, a coûté les plus grands soins à M. Nerrière, qui a déployé toutes les ressources de l'art horticole pour arriver à un aussi beau résultat. C'est sans contredit une des expériences les plus heureuses dans la culture des serres à Nantes.

Aux jardiniers qui ont fait le plus de sacrifices pour introduire de nouvelles plantes marchandes. — 1.er Prix, M. David père. — 2.e Prix, M. Diard, François, pour ses rosiers (50 variétés nouvelles). — 3.e Prix, M. Diard, Jean-Baptiste, pour de belles plantes de serre tempérée.

Tenue des plantes, multiplication et progrès dans l'é-

tiquetage. — 1.er Prix, M. Menoreau, Jules, fils. — 2.e Prix, M. Bâtard.

Approvisionnement du marché. — 1.er Prix, M.me Vrignaud-Leduc. — 2.e Prix, M. Boyer.

Obtention d'une rose nouvelle remontante (Hybride de l'Ile Bourbon). — Prix, M. Fortumeau.

Une Mention honorable a été accordée à M. Biton, Julien, pour ses cultures d'anémones et de renoncules.

Concours des amateurs.

Le jury accorde à M. Dennis UNE MÉDAILLE DE BRONZE (grand module), pour l'introduction de la culture en grand des *ananas*.

Extrait du registre des délibérations.

Séance ordinaire du 3 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Ducoudray-Bourgault, Delamare, vice-présidents ; M. Pradal, trésorier ; M. Jules d'Airoles, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance manuscrite.

M. de Saint-Innocent, botanographe à Autun, remercie la Société du diplôme de membre correspondant qu'elle a bien voulu lui adresser ; il se met à la disposition de la Société nantaise, en tout ce qu'il pourra faire pour lui être agréable et utile.

Lettres de MM. Nuaud, Tissot et Siou, annonçant qu'ils ne feront plus partie de la Société nantaise.

Ces démissions sont acceptées.

Présentation de nouveaux membres :

M. Talbot, professeur au Lycée de Nantes, est présenté comme membre résidant, par MM. Le Sant et Duboscq. M. Duchesne, propriétaire, quai Magellan, est présenté également comme membre résidant, par MM. Pradal et J. d'Airoles. M. Liéjard, propriétaire, avenue de Launay, est aussi présenté comme membre résidant, par MM. Pradal et Lefièvre.

M. Aubron fils, membre résidant, fait déposer sur le bureau trois poires Chartreuses données par le même arbre; elles sont à peu près de même grosseur : la plus forte pesait, au moment où elle a été cueillie, 1250 grammes.

Des remercîments sont adressés à M. Aubron.

M. Jules d'Airoles annonce que le Conseil général de la Loire-Inférieure a voté, à l'unanimité, son appui moral et une subvention de 1,000 francs à la création de la Colonie horticole de l'Ouest. M. J. d'Airoles se félicite que le Conseil général ait bien voulu juger aussi favorablement son projet, lui accorder sa confiance et l'allocation de 1,000 fr. qu'il avait sollicitée.

Notice sur le Magnolia de la Maillardière et sur la culture du Magnolia à Nantes.

De toutes les productions végétales dont le Nouveau-

Monde a enrichi nos contrées, la plus intéressante, au point de vue horticole, est, sans contredit, le *Magnolia* et ses nombreuses espèces.

Quelle reconnaissance, en effet, ne devons-nous pas à l'Amérique du Nord, quand nous contemplons dans nos parcs et dans nos jardins cet arbre au port noble et gracieux, au feuillage toujours vert, et revêtu d'un vernis si lustré et si brillant, aux nombreuses et larges corolles, d'un blanc si pur, d'un parfum si suave!

Sous notre climat de Nantes, ce superbe végétal, par son développement remarquable, sa facile reproduction par tous les moyens dont la nature a pourvu les plantes, semble se trouver dans son pays natal, adopter notre patrie pour la sienne, et se fondre avec nos familles indigènes.

Où rencontrer, en effet, une réunion de Magnolias plus nombreuse, plus belle, plus variée en espèces, que celles que possèdent Nantes et ses environs. Il n'y a pas un parc, un jardin, qui ne renferme un nombre plus ou moins considérable de représentants de ce beau genre. Que d'amateurs ne pourrions-nous pas citer qui, depuis longtemps, se livrent à sa culture. MM. Robert, Ursin, F. Favre, M.me Bar-Petitpierre, Mellinet, Decombles, Herbelin, et tant d'autres que nous nous plairions à nommer, si nous avions pu les visiter tous.

Qu'il nous soit permis de rappeler en passant ces beaux Magnolias plantés et élevés avec tant de soin par une des célébrités botaniques de notre ville, feu Hectot, qui le premier a conseillé et tenté avec tant de succès le procédé de la taille sur ces arbres. Les Magnolias que

renfermait son jardin, quoique parvenus à un degré de développement assez considérable (6 mètres environ de hauteur sur 32 centimètres au moins de diamètre), vendus à M. Pelloutier, ont été déplantés et transportés à sa propriété du Pavillon, où ils prospèrent sans avoir notablement souffert de cette grave opération. Cette transplantation, effectuée au mois d'avril 1847, par les soins et sous la surveillance de M. François Bruneau, prouve, et nous aurons occasion de le justifier encore plus tard, combien ces arbres sont vivaces dans notre localité.

Mais, de toutes les collections de Magnolias, la plus belle et la plus remarquable est, sans contredit, celle que notre Jardin des Plantes possède, et qu'il peut offrir sans crainte de rivalité à l'admiration des horticulteurs. Dans une de ses allées transversales, ce bel établissement présente, ce qu'on ne rencontrerait peut-être nulle part, 80 Magnolias de grande dimension, d'espèces différentes, tous à peu près de même taille, de même diamètre, et dans le plus bel état de végétation.

Ces Magnolias, plantés primitivement dans les Folies-Chaillou par feu Gouillon, ce praticien aussi habile que zélé, et à qui l'on doit la distribution des nombreux jardins de cette localité, ces Magnolias, dis-je, vendus plus tard, et acquis par notre Jardin des Plantes, y furent transportés dans un état de développement assez avancé, et y ont réussi sans en avoir ressenti la moindre altération.

Nous pourrons citer encore au nombre de nos collections de Magnolias, quoique d'une création plus récente, celle plantée en mars 1846, dans l'allée de Luzançay.

Au nombre de 78, ces Magnolias, d'une hauteur de 4 mètres environ, sur une circonférence moyenne de 20 centimètres, semblent vouloir rivaliser un jour avec leurs aînés du Jardin des Plantes.

L'avenue de Luzançay, que décorent ces arbres, bordée des deux côtés de jardins et de maisons de plaisance, fait face au vieux manoir de la Hautière, et vient aboutir à une terrasse qui, de son élévation considérable, domine le cours de la Loire, et déroule sous les yeux du spectateur un panorama des plus pittoresques et des plus variés, renfermant, outre les prairies et vallées qui bordent le fleuve, les bourgs et villages de Trentemoult, Rezé, les Couëts, Bouguenais et la colline opposée du bassin de la Loire, du faubourg de Pont-Rousseau aux Sorinières.

Notre climat est donc, de toutes les parties de la France, celui qui semble le mieux en harmonie avec la nature, les habitudes, la constitution du Magnolia ; tellement, que la propagation par semis est le mode le plus universellement adopté par nos jardiniers. Cette culture se fait en grand, et des massifs de ces beaux arbres tiennent une place importante dans les pépinières nantaises. Eh bien, par une circonstance singulière, et pour ainsi dire providentielle, le premier Magnolia introduit en France, et peut-être en Europe, fut naturalisé à Nantes ; et, à travers des vicissitudes nombreuses, est arrivé, de nos jours, à un état de développement remarquable.

Plusieurs notices ont été faites sur ce doyen des Magnolias ; et la plupart des écrivains qui en ont parlé l'ont confondu avec celui de notre Jardin des Plantes ; mais des

documents bien circonstanciés, puisés à des sources certaines, et que nous pourrions dire inédits, ont été recueillis par notre honorable président, M. Le Sant, et mis à notre disposition avec la plus bienveillante complaisance. Aussi je crois ne pouvoir mieux faire que de transcrire cette intéressante notice, en lui conservant tout son caractère, qui porte le cachet de la tradition orale dans toute sa simplicité et sa véracité primitive.

« Le Magnolia de la Maillardière, le premier de ce
» genre en France, fut apporté de l'Amérique du Nord
» en 1731, et donné à M. René Darquistade, seigneur
» de la Maillardière, le même qui fut maire de Nantes,
» d'abord en 1735, puis une deuxième fois en 1740.
» Cet arbre, alors de petite dimension, fut placé dans
» l'orangerie. »

Cette époque de l'introduction du Magnolia à Nantes, fixée dans la note de M. Le Sant à l'année 1731, n'est pas conforme aux renseignements qui nous ont été donnés par M. de la Bretesche, propriétaire actuel de la Maillardière, qui, d'après une tradition de famille, fait remonter l'importance de ce pied de Magnolia vers l'an 1711. D'après cette tradition, ce sujet, alors de petite taille, fut placé dans l'Orangerie, où il resta environ une vingtaine d'années, prenant un accroissement progressif, mais sans donner aucune fleur. Enfin, en 1731, l'arbre ayant acquis des dimensions trop considérables pour la serre, le jardinier résolut de le détruire, et ce projet aurait été mis à exécution sans les circonstances remarquables qui le sauvèrent, comme nous le verrons plus tard, et le firent planter en plein air.

Ainsi, d'après la tradition que nous rapportons, le Magnolia aurait près de 20 ans de plus, et l'année 1731, assignée par la légende de M. Le Sant comme époque de l'introduction de cet arbre à Nantes, serait, d'après les notes de M. de la Bréteschè, la date de sa transplantation en plein air.

Revenons à la légende de M. Le Sant, qui va nous apprendre comme quoi le Magnolia fut sauvé deux fois du feu.

« Le jardinier de M. Darquistade jugeant que cet arbre,
» d'après le développement qu'il avait acquis, ne pouvait
» pas rester plus longtemps dans la serre, et persuadé,
» comme on l'était généralement alors, que les végétaux
» du nouveau continent ne pouvaient réussir en pleine
» terre dans nos climats, décida, en l'absence de son
» maître, qui alors habitait Paris, qu'il n'y avait rien
» autre chose à faire que de couper le pied et de le mettre
» au feu.

» Mais la femme de ce jardinier, dont malheureuse-
» ment le nom ne nous est pas resté, fit à son mari des
» réflexions fort sages : *Ne brûlez pas ce bel arbre,*
» *plantez-le près du château, à côté de la Fuie. Là il*
» *sera à l'abri des vents du nord; et, s'il plait à Dieu,*
» *nous le conserverons, et peut-être un jour il nous*
» *donnera de belles fleurs.*

» Cette inspiration, il faut le dire, fut sans effet sur
» le jardinier, qui traita sa femme de folle, d'ignorante,
» en lui affirmant que jamais les arbres d'Amérique ne
» prospéraient en plein air dans notre pays.

» Mais l'intelligente jardinière ne se tint pas pour

» battue : elle pria son mari de lui permettre de planter
» le Magnolia au lieu qu'elle avait désigné. Il voulut bien
» condescendre à cette prière ; non-seulement le Mag-
» nolia fut sauvé, mais quelques années plus tard il se
» couvrit de fleurs.

» Les botanistes et les horticulteurs nantais s'empres-
» sèrent d'aller voir cette merveille, et tous félicitèrent
» la jardinière de sa courageuse insistance.

» La réputation de notre Magnolia se répandit au loin ;
» de nombreux étrangers vinrent le visiter, et s'en re-
» tournèrent dans le plus vif enchantement.

» Le savant et vénérable Valmont de Bomars fit aussi
» le voyage de Paris à Nantes ; et, en compagnie de nos
» botanistes nantais, il se rendit à la Maillardière, qu'il ne
» quitta qu'à regret, tant il avait de plaisir à contempler
» la riche végétation du beau *Laurier-Tulipier*, nom sous
» lequel cet arbre fut longt-temps désigné, jusqu'au mo-
» ment où on en fit un genre nouveau, en lui assignant le
» nom de Magnolia, en mémoire du célèbre P. Magnol,
» professeur de botanique à Montpellier.

« Ayant entendu narrer cette histoire de joie et de
» reconnaissance, Valmont de Bomars sauta au cou de
» celle qui avait soustrait notre arbre à l'auto-da-fé qui
» devait l'anéantir, et embrassa cordialement cette
» femme. »

Mais arrivèrent les fatales guerres de la Vendée ; 93, de néfaste mémoire, vint répandre la dévastation et l'incendie sur tous les châteaux de la rive gauche de la Loire. Celui de la Maillardière ne devait pas être épargné ; et avec lui faillit disparaître le superbe enfant des bords du Mississipi.

Dieu le sauva une seconde fois du feu qui le menaçait encore : malgré les ravages de la flamme qui en consuma plusieurs branches, et le pan de muraille qui, en croulant, le couvrit de ses débris, il survécut.

Telle était la vitalité et la force de notre arbre, qu'un très-petit nombre d'années suffit pour le rétablir de cette catastrophe, comme nous allons le voir par une note que nous devons à la complaisance de M. Lefièvre père, qui a bien voulu consulter pour nous ses souvenirs de jeunesse.

Au milieu de la tourmente révolutionnaire, on avait oublié notre Magnolia. 1795 arrive; le calme commence à renaître dans les esprits, et le souvenir de Thébe de la Maillardière s'éveille chez nos horticulteurs.

A la vue des dangers qu'il a courus, ému par la crainte de le voir disparaître, un de nos jardiniers, les plus habiles de l'époque, conçoit l'heureuse idée d'en tenter la multiplication.

M. Bruneau, père et aïeul de cette nombreuse famille de praticiens qui occupe un rang si distingué dans l'horticulture nantaise, M. Bruneau demande à M.me de la Bretesche, alors propriétaire de la Maillardière, et obtient de cette dame la permission d'essayer de multiplier l'arbre par le procédé de la marcotte.

A cet effet, au printemps de l'année 1795, il dispose un échafaudage à la tête du Magnolia; trois petites caisses y sont placées, de manière à recevoir chacune 4 à 5 marcottes pratiquées sur les branches de l'arbre.

Toutes ces dispositions préliminaires, tous ces soins importants, sont confiés à M. Lefièvre, alors apprenti hor-

ticulteur chez M. Bruneau. A l'époque de cette première tentative de multiplication, nous apprend M. Lefièvre, l'arbre mesuré à trois pieds du sol présentait une circonférence de 3 pieds 6 pouces. En pratiquant l'opération dont nous venons de parler, M. Lefièvre remarqua sur le tronc et sur les branches de nombreuses cicatrices, traces des balles que cet arbre avait reçues pendant les combats qui s'étaient passés autour de lui.

Au mois d'octobre 1796, les marcottes contenues dans les trois caisses offrent la plus parfaite réussite. Dès lors se trouve assurée la perpétuité de ce nouveau végétal dans notre localité. On juge alors convenable de sevrer les jeunes sujets de la tige maternelle. Deux des caisses sont remises à M. Bruneau, qui, en peu de temps, multiplie ces individus et les expédie sur tous les points de la France; l'autre caisse reste au château de la Maillardière, où les sujets, plantés en plein air, ne tardent pas à prendre un beau développement. On voit encore dans les jardins de ce château ces fils aînés du doyen du Magnolia de notre pays, et dont la nombreuse progéniture, répandue sur tous les points de la France, porte le nom spécifique de la Maillardière.

Chaque année, à l'époque de sa floraison, les botanistes nantais allaient, comme en pèlerinage, admirer sa luxuriante végétation, et respirer les suaves émanations de ses nombreuses corolles. Mais depuis quelque temps ils remarquaient avec inquiétude une plaie qui, placée au pied de l'arbre, presque au niveau du sol, faisait craindre qu'elle ne finît par prendre une extension funeste.

Cette plaie sèche, entourée d'un bourrelet cortical,

ne paraissait pas attaquer en profondeur plus que les premières couches de l'aubier. Du reste, l'arbre ne semblait nullement en souffrir, et tout faisait espérer que là se bornerait le mal. Cependant on crut devoir prévenir le jardinier et l'inviter à soigner et à surveiller cette plaie.

L'année 1848, par ses préoccupations politiques, fit manquer l'excursion habituelle des botanistes. Dans les premiers jours d'octobre, M. Le Sant, président de la Société, passant au voisinage de la Maillardière, est pris du désir de rendre visite à notre arbre favori. Mais quelle est sa surprise et sa douleur en voyant ce superbe sujet dans l'état le plus déplorable et ne conservant plus qu'un souffle d'existence.

Notre président croit devoir, par une lettre en date du 10 octobre, informer M. de la Bretesche de cette funeste circonstance, le priant de permettre qu'une commission, composée d'horticulteurs et de botanistes, allât sur les lieux pour constater la situation de ce précieux et historique végétal, et aviser aux moyens qui pourraient s'opposer à sa complète destruction.

La réponse de M. de la Bretesche ne tarde pas, et l'invitation la plus bienveillante vient autoriser la commission à se rendre à la Maillardière. Dans sa lettre, M. de la Bretesche rapporte que, dès le commencement de l'année, il s'était aperçu du dépérissement de la tête de l'arbre, et que, malgré tous les soins qu'il lui a fait donner, le mal a toujours progressé et réduit le sujet à un état presque désespéré.

Dès lors une commission est nommée, et MM. Ducou-

dray-Bourgault, Delalande, Lefièvre père, Huette, Viaud, Pradal et Delamare, sont invités à se rendre, dans le plus bref délai, auprès du mourant, pour remplir cette mission conservatrice.

Le 25 octobre, la commission se transporte à la Maillardière, accueillie avec la bienveillance la plus empressée par le propriétaire, elle se rend auprès de cet arbre, que tant de fois elle a admiré, et qui ne lui offre plus, hélas! que l'aspect d'un cadavre.

Cette tête majestueuse, naguère couverte de feuilles d'un vert si luisant, de fleurs d'un blanc si pur, n'offre plus que de longs rameaux secs et décortiqués.

Cependant, du pied de l'arbre, un buisson de rameaux, dans un bel état de végétation, annonce dans les racines un reste de vitalité; mais ce qui laisse encore plus d'espérance, c'est un second buisson de rameaux non moins vivace que le premier, qui se développe sur le tronc même, à 2 mètres 50 environ du sol, et dans la direction du midi.

Tout n'est donc pas entièrement perdu; des soins intelligents et assidus peuvent préserver l'arbre d'une ruine complète; et si, comme nous l'espérons, le mal se borne, dans quelques années, une tige nouvelle viendra remplacer l'ancienne et former une tête moins belle et moins considérable peut-être que l'ancienne, mais qui pourra perpétuer encore pendant plusieurs générations d'horticulteurs ce précieux végétal, qui fit l'admiration de nos ancêtres et de nous-mêmes.

Mais, pour arriver à un aussi heureux résultat, il faut qu'une coupe habile, et qui a été tracée sur le sujet même

par M. Lefièvre, vienne débarrasser l'arbre de toute la cime privée de vie ; que la plaie résultant de cette troncature soit, ainsi que celle du pied, recouverte soigneusement, au moyen d'une composition emplastique appropriée, et d'une plaque de cuir ou de zinc ; qu'au printemps une des branches du buisson développé sur le tronc, et choisie avec intelligence, soit réservée pour former une nouvelle tête, et débarrassée par l'élagage de toutes celles qui l'environnent.

Ces instructions, et beaucoup d'autres que nous omettons de rapporter, données aux jardiniers de la Maillardière avec toute la précision et les détails convenables par des horticulteurs aussi expérimentés que MM. Lefièvre père, Huette et Viaud, ne peuvent manquer de produire d'heureux résultats, si, comme nous n'en doutons pas, elles sont exécutées avec soin et intelligence.

Avant de quitter la Maillardière, la commission a cru devoir prendre les diverses dimensions de l'arbre, et cette opération a donné les résultats suivants :

Hauteur du tronc, à partir du sol jusqu'aux premières branches, 3 mètres 60 centimètres.

Circonférence mesurée à un mètre du sol, 1 mètre 55 ; l'accroissement en circonférence de l'arbre aurait donc été, depuis l'année 1795 jusqu'à 1848, d'environ 41 centimètres.

Du sommet du tronc partent trois fortes branches qui étendent dans les airs de longs rameaux et portent l'élévation totale de l'arbre à une hauteur qu'on peut, sans exagération, évaluer de 10 mètres 50 à 11 mètres.

Telle est l'histoire succincte de notre Magnolia, pour

lequel nous croyons pouvoir, avec justice et raison, réclamer le titre de doyen des Magnolias de France, et sans doute de tout l'ancien continent.

Mais à lui ne doit pas se borner l'historique de ce genre dans notre localité ; deux autres espèces non moins intéressantes méritent une mention dans cette notice.

Le 2.e dont nous parlerons, le plus important, sinon par la date de son introduction, du moins par ses dimensions et sa beauté, présente aussi lui dans son histoire des vicissitudes qui méritent d'être signalées.

Le Magnolia (Grandiflora), le premier de cette espèce que Nantes ait possédé, était cultivé dans un jardin situé près Sainte-Marie, rue Parée, et appartenant à M. Grolleau, alors ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui, depuis quelques années, tenait cet arbre en pleine terre. En 1796, M. Grolleau quitta son jardin, et fit acquisition d'un autre, rue de Coutances, où il transporta son Magnolia. M. Lefièvre père travailla à cette transplantation. Sept ou huit ans après, M. Grolleau étant mort, ses héritiers vendirent le Magnolia à M. Bruneau père, le même dont nous avons eu déjà occasion de parler.

M. Hectot, qui, alors, s'occupait de la direction du Jardin des Plantes de Nantes, ne voulut pas laisser échapper une occasion aussi favorable d'enrichir cet établissement d'un arbre encore fort rare ; il fit immédiatement à M. Bruneau des propositions qui furent agréées. Le Magnolia, qui, alors, avait environ 16 centimètres de diamètre, fut enlevé du jardin de la rue de Coutances et transporté avec toutes les précautions convenables au Jardin des Plantes, et y fut planté à l'extrémité de l'allée de

Tilleuls, devant le bassin, où, par la beauté de son port, l'harmonie de ses proportions et le luxe de sa végétation, il se fait admirer de tous les étrangers qui viennent le voir; et plusieurs même, en en parlant, le confondent avec celui de la Maillardière, et le citent avec raison comme le plus beau qu'il y ait en France.

Nous regrettons que les documents nous manquent sur l'origine de ce Magnolia et sur l'époque précise où il fut introduit à Nantes. En comparant les dates, on ne peut guère faire remonter cette époque audelà du milieu de la deuxième moitié du XVIII.e siècle, de 1775 à 1780.

Voici donc deux époques bien distinctes et assez précises de l'introduction et de l'acclimatement, dans nos contrées, de deux espèces de Magnolias, qui, partant de ce point, se répandirent, par les soins de nos horticulteurs nantais, par toute la France et même à l'étranger.

Mais il est une troisième époque intermédiaire aux deux précédentes, qui constate, d'une manière non moins précise, l'importation d'une troisième espèce de Magnolia tout aussi intéressante que les deux dont nous venons de parler.

Roland-Michel Barin de la Galissonnière, lieutenant-général des armées navales en 1741, fit, pendant sa glorieuse carrière, de nombreux voyages dans les possessions que la France avait alors dans l'Amérique septentrionale, et surtout au Canada, dont il fut gouverneur en 1749.

Cet illustre marin, renommé aussi par son goût pour l'horticulture, ne manquait jamais, à chaque voyage, de rapporter des végétaux vivants, dont il enrichissait les cultures françaises. Son parc de la Galissonnière, près le

Palet, participait à ces précieuses importations, et de nombreux arbres exotiques le décoraient.

Parmi ces arbres, un surtout fixait l'attention : c'était un Magnolia d'une espèce différente des deux que nous avons vus plus haut. Aussi, en souvenir de celui qui l'avait importé et du lieu de son acclimatement, la reconnaissance des horticulteurs lui a donné le nom spécifique de la Galissonnière.

Sans qu'on puisse bien préciser la date de l'introduction de ce Magnolia, cependant tout fait présumer que c'est à la suite de l'un de ses voyages dans l'Amérique du Nord que Baron de la Galissonnière l'apporta, c'est-à-dire entre 1741 et 1749. Ce Magnolia est donc le deuxième dans l'ordre d'introduction des espèces de ce genre dans nos contrées.

Depuis l'époque de l'importation du Magnolia de la Galissonnière, jusqu'au moment où il fut multiplié et répandu par les soins de nos horticulteurs nantais, donnant naissance à la nombreuse progéniture qui porte son nom spécifique, les renseignements nous manquent complètement. Depuis, qu'est-il devenu? Nul n'a pu nous le dire.

Dans une de leurs excursions, deux de nos botanistes nantais les plus distingués, MM. Hectot et Pesneau, passant par le parc de la Galissonnière, sont surpris du nombre des arbres rares, et dont quelques-uns même leur étaient inconnus, qui se trouvent réunis dans cette enceinte. Mais le temps presse, il faut revenir à Nantes et renoncer, pour le moment, à une exploration qui aurait comblé leurs désirs. On forme, pour l'année suivante, le projet d'une excursion, qui fera connaître toutes les richesses végétales que renferme ce parc.

L'époque fixée arrive, nos deux botanistes partent le cœur plein de joie et d'espérance. Ils arrivent, mais hélas! quelle douleur pour des amateurs passionnés des sublimes productions de la nature! Tous ces beaux arbres exotiques, dont la riche végétation avait naguère excité leur surprise et leur zèle scientifique, Sassafras, Tulipiers, Érables et Chênes étrangers à nos climats, arbres verts de l'Amérique du Nord, tous gisent pêle-mêle sur le sol, abattus par le fer de la cognée, ou bien sciés régulièrement et rangés en stères, ils attendent que le marchand vienne les enlever pour les livrer à la consommation.

Tel a été le sort de ces intéressants végétaux, apportés avec tant de soins, cultivés avec tant de sollicitude, qu'un ignorant et cupide vandalisme est venu ravir à l'admiration de nos botanistes et de nos horticulteurs. A. D.

Extraits du registre des délibérations.

Séance du 17 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Ducoudray-Bourgault, vice-président; Jules d'Airoles, secrétaire; Duboscq, secrétaire-adjoint.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance manuscrite.

Lettres de MM. Héricart de Thury, l'abbé Berlèse, le chevalier Heyendéreix, J. de Jonghe et Porchet, remerciant la Société dans les termes les plus gracieux des diplômes de membres honoraires qui leur ont été adressés.

M. Porcher, en particulier, assure la Société nantaise de son désir de lui être utile, et lui adresse la deuxième édition de son ouvrage intitulé le *Fuchsia*.

M. Porcher annonce aussi que la Société d'Orléans accepte avec reconnaissance l'offre de communication, et envoie le 2.e volume de ses Annales.

M. le docteur Pinard écrit pour donner sa démission de membre résidant, son âge et sa santé ne lui permettant plus de faire partie de la Société.

La démission de M. le docteur Pinard est acceptée avec regret.

Le secrétaire annonce que la Société a perdu cette année, par décès, trois honorables membres :

M.me la générale Bar-Petitpierre ;

M.me Poulet-Duparc ;

Et M. Bernard-Vacheresse.

La Société voit avec peine trois noms honorables s'effacer de la liste de ses membres.

Correspondance imprimée :

Le numéro de novembre des Annales de la Société centrale d'Horticulture.

Réception d'ouvrages en souscription :

La Revue horticole, 1.er septembre 1848 ;

L'Instructeur jardinier, 1.er septembre 1848 ;

Les Annales de Flore et Pomone, mars 1846.

Réception de nouveaux membres :

MM. Liéjard, Talbot et Duchesne, présentés dans la dernière séance, sont admis à l'unanimité membres résidants.

Présentation d'un nouveau membre :

M. Thébaut, Hippolyte, est présenté comme membre résidant, par MM. Huet-Daguzon et Armange.

M. le secrétaire met aux mains de M. le président un recueil horticole qui lui a été envoyé par un de ses amis de Bruxelles.

Cette publication est intitulée *Journal d'Horticulture pratique, édition belge, publiée sous la direction de M. Jeanbeau*, professeur d'histoire naturelle à Bruxelles.

M. le secrétaire fait l'éloge de cet ouvrage, parfaitement rédigé et fort instructif.

M. le président propose de souscrire à ce journal et de demander les cinq années qui ont déjà paru; cette proposition est adoptée; quatre des membres présents souscrivent aussi.

M. Hochard, membre résidant, demande la parole, il témoigne ses regrets, allant habiter Paris, de ne plus pouvoir prendre part, que rarement, aux réunions de la Société dont il désire cependant rester membre résidant.

M. le président fait observer à M. Hochard qu'aux termes du règlement, il deviendra de droit membre correspondant, si tel est son désir; M. Hochard préfère rester membre résidant; la Société adhère et lui témoigne son regret de voir un de ses membres les plus assidus disparaître de ses séances.

Le président propose à la Société de fonder un almanach, qui prendrait le titre d'*Annuaire de la Société d'Horticulture Nantaise*. Il explique le plan qu'il voudrait voir adopter pour cette publication, et demande que le bureau soit chargé de nommer une commission spéciale de rédaction de cette nouvelle publication. Cette proposition est fortement appuyée par MM. Jules d'Airples et Dubosq. Elle est adoptée à l'unanimité.

La commission nommée par le bureau sera priée de présenter un projet développé de la proposition de M. Le Sant.

Il est admis en principe que l'ouvrage sera édité en dehors de la Société, mais sous sa direction, par un libraire de la ville.

Séance ordinaire du 31 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. LE SANT.

Présents au bureau : MM. Ducoudray-Bourgault, Delamare, Jules d'Airoles.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance manuscrite.

Lettre de M. Neumann, remerciant la Société du diplôme de membre correspondant qui lui a été adressé.

Lettres de M. J. Lalande et de M. Thibault, docteur-médecin, donnant leurs démissions de membres résidants.

Ces démissions sont acceptées.

Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant à la Société l'envoi, sous son couvert, des Annales de la Société d'Horticulture d'Orléans. Le Ministre prévient que l'ordonnance du 10 mai 1847, qui autorise les Sociétés savantes d'agriculture et d'horticulture à correspondre sous son couvert, n'a pas été rapportée, et que tout ce que la Société Nantaise lui fera parvenir sera de suite expédié à destination.

Des remercîments seront adressés à M. le Ministre.

Correspondance imprimée :

Le secrétaire remet à M. le président le *Traité du Fuchsia*, envoyé par M. Porchet. M. Jules d'Airoles est chargé d'en rendre compte.

Les neuf livraisons des Annales de la Société d'Horticulture d'Orléans sont remises à M. Hubert, qui se charge d'en rendre compte.

Le compte rendu de l'exposition de la Société d'Horticulture de Marseille sera examiné par M. Le Sant, qui veut bien se charger d'en entretenir la Société.

Réception d'ouvrages en souscription :

Le 12.e numéro du Journal d'agriculture pratique et de jardinage.

M. le président se charge de solliciter auprès du Ministre, au nom de la Société, des tubercules ou des graines de picotiane, qui seront distribués aux membres de la Société.

Réception de nouveaux membres :

M. Hippolyte Thébaut, présenté dans la dernière séance, est admis comme membre résidant.

M. Nerrière, horticulteur à Nantes, avait été admis comme membre résidant, mais un article du règlement lui interdisant, en cette qualité, de concourir pour les prix décernés par la Société, M. Nerrière n'avait pas accepté ; la révision en 1848 du règlement ayant annulé l'article qui excluait les membres de la Société, horticulteurs marchands, des concours ; M. Nerrière, n'ayant plus de raison de rester en dehors de la Société, sur la demande de plusieurs membres, est rétabli sur le tableau, par une décision unanime de l'assemblée.

M. le président annonce que, dans sa réunion du 22 de ce mois, le bureau a procédé à la formation de deux commissions.

1.° Commission de surveillance de l'exécution de la souscription du Beurré-Clairgeau de Nantes, ainsi composée : MM. Jules d'Airoles, Huet-Daguzon et Mouniot.

2.° Commission de rédaction de l'*Almanach annuaire de la Société Nantaise d'Horticulture*, composée de MM. Le Sant, Ducoudray-Bourgault, Delamare, Jules d'Airoles, Nerrière, Huet-Daguzon et Mouniot.

Le bureau a aussi renvoyé à la commission de rédaction permanente l'impression du résumé des travaux de l'année 1848.

Le secrétaire, Jules D'AIROLES.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Les séances ordinaires de la Société ont lieu tous les dimanches, à huit heures et demie du matin, depuis le 1.er dimanche d'avril jusqu'au 1.er dimanche de novembre; et à neuf heures du matin, tous les premier et troisième dimanches de chacun des autres mois.

AVIS.

Toutes les corrections demandées à la liste des membres de la Société seront admises avec empressement au Secrétariat, et les rectifications seront faites sur la première liste qui sera imprimée.

Des cartes d'entrée à la Bibliothèque et au Jardin d'expériences de la Société seront délivrées aux membres qui en réclameront au Secrétariat.

ERRATA.

NOMS OUBLIÉS A LA LISTE DES MEMBRES.

Linsens de Lépinais, propriétaire.
Stoll (Paul-Justin), propriétaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

Nantes, Imprimerie de M.me veuve C. Mellinet.— 15,410.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE

(FONDÉE EN 1828).

PROGRAMME

DES CONCOURS OUVERTS POUR L'ANNÉE 1849,

ENTRE LES

JARDINIERS HORTICULTEURS MARCHANDS,

ET POUR LESQUELS DES PRIX SERONT DÉCERNÉS.

1.re PARTIE.

Exposition de la Fête de la Pentecôte.

Premier Concours.

Au plus grand nombre de plantes rares et nouvellement introduites dans la culture nantaise.

2.e Concours.

Au plus beau gain dans un genre quelconque.

3.e Concours.

A la plus nombreuse collection de plantes fleuries et non encore répandues dans le commerce nantais.

4.e Concours.

A la plus belle et la plus nombreuse collection de roses tant en pots que coupées, chaque rose devra être étiquetée; MM. les Jardiniers devront justifier auprès du Jury de l'origine des roses coupées.

5.e Concours.

A la collection la plus nombreuse et dans le plus bel état de floraison.

6.e Concours.

Aux plantes les mieux étiquetées.

7.e Concours.

Aux plus beaux fruits de primeur.

8.e Concours.

Aux plus beaux légumes.

2.e PARTIE.

Programme des Concours ouverts pour les Prix à décerner à la Séance publique de fin d'année.

JARDINIERS FLEURISTES.

Premier Concours.

Création de nouvelles serres chaudes ou tempérées, bâches ou châssis ayant une certaine importance.

2.e Concours.

Création d'établissements nouveaux, accroissements ou améliorations.

3.e Concours.

A l'obtention par semis de plusieurs espèces nouvelles.

4.e Concours.

* A la plus belle et la plus nombreuse collection de Camellias en fleurs, tant en pots qu'en fleurs coupées.

5.e Concours.

* A la plus belle collection de Dahlias, fleurs coupées.

Nota. * Pour les 4.e et 5.e Concours, des expositions auront lieu dans la salle de la Bourse, à des époques déterminées et en temps convenable, par le Jury ; il devra être justifié de l'origine des fleurs coupées.

6.e Concours.

A l'approvisionnement des marchés aux fleurs pendant toute l'année.

7.e Concours.

Un prix sera décerné au Jardinier qui prouvera au Jury avoir le mieux et le plus multiplié les plantes que la Société lui a données. Il pourra y avoir un second prix.

JARDINIERS PÉPINIÉRISTES.

Premier Concours.

A la création de nouvelles pépinières, dans un rayon de 8 kilomètres du centre de la ville de Nantes.

2.e Concours.

A l'accroissement et à l'amélioration d'anciennes pépinières.

3.e Concours.

A l'obtention par semis de nouvelles espèces de fruits.

4.e Concours.

A l'introduction et à la multiplication d'espèces bonnes et nouvelles dans la culture nantaise.

JARDINIERS MARAICHERS.

Premier Concours.

A la culture le plus en grand et la mieux entendue de légumes propres à l'approvisionnement des marchés.

2.e Concours.

A la conduite la mieux entendue des arbres fruitiers.

3.e Concours.

Aux pêchers en espaliers les plus beaux et les mieux conduits (ces arbres devront avoir au moins six ans).

4.e Concours.

Le Jury propose un prix pour la création de nouveaux vergers, dans un rayon de 8 kilomètres du centre de la ville de Nantes.

3.e PARTIE.

Programme des Concours ouverts pour les Membres de la Société, amateurs entre eux.

Conformément au Règlement, il sera décerné des médailles de bronze, un grand module pour le 1.er prix, un petit module pour le 2.e prix, et une mention honorable pour chaque concours.

Premier Concours.

A la plus belle collection de plantes et arbustes de serre chaude, serre tempérée, ou orangerie. (30 espèces au moins.)

2.e Concours.

A la plus belle collection de plantes ou arbustes en fleurs. (30 espèces ou variétés au moins.)

3.e Concours.

* A la plus belle collection de Camellias, en fleurs et en pots. (30 variétés au moins.)

4.e Concours.

A la plus belle collection : Roses, Pensées, plantes de pleine terre, fleurs coupées. (30 espèces ou variétés au moins.)

5.e Concours.

Au plus beau et plus nouveau végétal, plante ou arbuste, présenté au Concours.

6.e Concours.

A la plus belle collection d'Œillets en tous genres, fleurs coupées ou en pots. (30 variétés au moins.)

7.e Concours.

* A la plus belle collection de Dahlias, fleurs coupées. (30 variétés au moins.)

Nota. * Pour les Concours n.os 3 et 7 de la 3.e partie du programme, les exhibitions auront lieu, pour les amateurs, les dimanches qui suivront les expositions des horticulteurs marchands, sur les annonces faites des décisions du Jury à cet égard.